

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-3-37) Lord TWEED DUMIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, lundi 28 février 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Les divisions en Italie et dans le reste de l'Europe

La tactique du premier ministre en face d'une opposition enhardie

Les trois principaux arguments invoqués à temps et à contretemps par M. Mackenzie King pour étouffer ou écarter les débats — L'intérêt public et les secrets d'Etat — Il ne faut pas nuire à l'effort de guerre — Ce qui est bon pour l'Angleterre l'est également pour le Canada — En dernier ressort, M. King agite la menace d'une élection générale

Depuis une quinzaine de jours, l'opposition s'est montrée beaucoup plus agressive. Elle a affirmé sa volonté de combattre le gouvernement sur toutes les questions importantes soumises à la Chambre. Le ministre, qui commande toujours une écrasante majorité, n'est cependant plus aussi sûr qu'auparavant de remporter de faciles victoires. La résistance de plus en plus tenace des oppositionnistes le surprend et le désarçonne. Depuis quatre ans, M. Mackenzie King n'avait qu'à faire intervenir le nombre de ses partisans pour que tout rentrât dans l'ordre. Cela ne suffit plus à assurer sa tranquillité. Il sait très bien qu'un succès parlementaire ne franchit pas les murs de la Chambre des Communes. Il a beau multiplier les votes et accumuler les majorités, cela ne fortifie pas ses positions. Il n'est pas possible de contenir les débats dans l'enceinte du Parlement. Ministres et députés libéraux s'adressent plus à la population qu'à des adversaires politiques. Il en est de même des groupes qui constituent l'opposition. L'appel au peuple est proche. On s'efforce de part et d'autre d'influencer l'opinion publique. Dans les circonstances, il est intéressant et instructif d'étudier la tactique du gouvernement.

Quelques arguments reviennent souvent sur les lèvres du premier ministre. Le premier se résume ainsi : "Le gouvernement libéral n'a absolument rien à cacher. Il y a quand même des choses qu'il ne tient pas à dire." Evidemment, cela est contradictoire. N'empêche qu'on s'y laisse prendre. La première fois que le premier ministre a eu recours à ce tour de passe-passe, il s'agissait de l'affaire McNaughton. C'était le 16 de ce mois. "Je désire qu'il soit bien entendu, a-t-il dit, que le gouvernement n'a rien à cacher en cette affaire. Le ministre [M. J.-L. Ralston] ne cherche aucunement à dissimuler quoi que ce soit. Au fait, il préférerait, pour sa propre satisfaction et pour des raisons personnelles, que je donne publiquement et sans réserve les détails que j'ai confiés aux chefs de partis hier [lors de la conférence secrète des leaders des groupes de l'opposition] ; toutefois, en ma qualité de premier ministre, ma responsabilité est lourde relativement au maintien de l'effort militaire des Nations-Unies ; et, je le répète, je doute fort qu'il soit dans l'intérêt public de prolonger cette discussion".

L'opposition a fini par accepter l'explication. On a enterré l'affaire McNaughton. On ne la ressuscitera qu'après la guerre. La deuxième fois que M. Mackenzie King a employé le même argument et dans des termes à peu près identiques, la Chambre discutait les rapports de la commission parlementaire des dépenses de guerre. La commission et ses sous-commissions avaient siégé à huis clos. L'opposition a demandé que l'on déposât les témoignages entendus aux enquêtes. Le gouvernement s'y est refusé. Le premier ministre a alors déclaré : "Je crois savoir que mon collègue le ministre des Munitions et de l'Approvisionnement [M. C.-D. Howe] verrait d'un bon oeil que tous les témoignages fussent rendus publics, si tous les membres du cabinet partageaient ses désirs, mais ce serait agir à l'encontre de la procédure que nous avons établie lors de la création des commissions antérieures et qui a servi de base à la composition de cette commission". Là encore le gouvernement n'avait rien à cacher ; mais il a encore certaines choses qu'il ne pouvait ou ne voulait pas dire pour diverses raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Un deuxième argument employé fréquemment par le premier ministre est celui-ci : "Nous sommes en guerre. Le Parlement ne doit rien faire qui soit de nature à nuire à l'effort de guerre du pays et de nos alliés". Pour étouffer l'affaire McNaughton, M. Mackenzie King s'en est servi d'adroitement. "On sait, a-t-il dit, qu'il se fait actuellement de grands préparatifs en vue de l'invasion de l'Europe. La question que je dois me poser est celle-ci : Poursuivre plus avant le débat sur l'affaire McNaughton est-il de nature à nuire à l'effort militaire du Canada, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et d'autres membres des Nations-Unies ? J'estime que le moral, non seulement des populations des pays que je viens de mentionner, mais surtout des armées tant du Canada que de ces autres pays pourrait en ce moment subir une grave atteinte advenant un débat général portant sur un certain nombre de faits survenus par le passé et dont la discussion, à l'heure actuelle, pourrait provoquer une situation grave".

A propos de cas particulier du général McNaughton, l'argument de l'effort de guerre du Canada et des Nations-Unies pouvait, à la rigueur, avoir un certain poids, bien que nous ne puissions pas en juger en toute connaissance de cause, puisque les documents relatifs à la démission du général sont restés secrets. Mais le premier ministre a eu recours au même argument pour refuser des enquêtes sur

les entreprises de guerre, ce qui était beaucoup moins défendable. "Il y a un autre point qu'il faut se garder d'oublier et qui a été à maintes reprises souligné dans la métropole [Londres], a déclaré M. King au cours de la discussion sur la commission des dépenses de guerre. Le premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Churchill lui-même, me disait un jour et il l'a répété en public : D'ici la fin des hostilités, faites tout votre possible pour que la population ait le regard sur la fin à atteindre, et actuellement la fin à atteindre est la victoire sur l'ennemi dans la plus terrible guerre des annales de l'humanité". M. King en déduisait que ce serait nuire à l'effort de guerre que de se lancer dans des enquêtes publiques sur les industries de guerre.

Pareil argument, invoqué à temps et à contretemps, peut nous entraîner fort loin du régime démocratique et du contrôle parlementaire des fonds publics. M. King en invoque un autre qui, à notre avis, est encore beaucoup plus faible. C'est celui qui s'appuie sur l'exemple du Parlement de Westminster. Lorsqu'on a discuté la question de savoir si la Chambre devait prendre congé le mercredi, afin de permettre au ministre de vaquer à ses devoirs, le premier ministre a invoqué l'exemple du Parlement de Londres : "Peut-être pourrais-je mieux exposer mes vues en rappelant aux honorables députés que depuis le début de la guerre le premier ministre de Grande-Bretagne a fait part à la Chambre des Communes du temps dont le gouvernement anglais avait besoin pour diriger les affaires du pays en temps de guerre, et il a fixé les séances des Communes en conséquence. M. Chamberlain a suivi cette pratique et M. Churchill en a fait autant. (...) Si le premier ministre de Grande-Bretagne a jugé bon de faire une telle proposition à la Chambre anglaise et que celle-ci l'a acceptée, et puisque le gouvernement canadien a consenti à diriger les affaires du pays jusqu'à la fin de la guerre, si possible, il me semble que mes collègues et moi avons droit de nous attendre que la Chambre tiennent compte des conditions dans lesquelles nous devons travailler".

Le premier ministre a invoqué la même raison pour justifier les séances à huis clos de la commission parlementaire des dépenses de guerre. A Westminster la commission tient des séances secrètes. Si cela se fait à Londres, pourquoi pas à Ottawa ? L'argument n'est pas convaincant, on l'admettra sans peine, surtout quand on le présente sous la forme suivante (Cf. discours de M. King, 21 février 1944) : "Aucun Parlement n'est plus désireux de maintenir sa suprématie que celui de Westminster. Aucun autre ne s'est plus énergiquement appliqué à discuter les questions publiques avec une plus grande franchise. Et lorsqu'on parcourt la liste des hommes publics anglais qui ont donné leur assentiment aux méthodes actuelles de Westminster relativement à la commission des dépenses de guerre et qu'on y trouve les noms des premiers ministres britanniques de la dernière guerre et du conflit actuel et des chefs de l'opposition des mêmes périodes, j'ai l'impression qu'il faut avoir des raisons bien valables pour s'opposer aux opinions que tous ces illustres personnages estiment devoir adopter dans les questions de ce genre".

Voilà toute la tactique du gouvernement. Le premier ministre est d'ailleurs le seul à savoir l'utiliser avec maîtrise, à maintenir un périlleux jeu d'équilibre, à donner et à soutenir en même temps, à empêcher l'opposition de soulever ou de prolonger les débats tout en faisant semblant d'accorder aux députés, principalement à ceux de l'opposition, la plus complète liberté de parole. Les observateurs de la scène parlementaire s'étonnent de ce que les oppositionnistes se rendent si facilement aux arguments du premier ministre. C'est peut-être parce qu'ils n'ont pas d'homme de taille à se mesurer avec M. King. Et quand l'opposition, dans un sursaut de vigueur, rassemble ses forces dispersées et fait front commun contre le ministre, le premier ministre agite la menace d'une élection générale, comme cela lui est arrivé lundi dernier, en réponse à M. R.-B. Hanson, ancien chef parlementaire du parti conservateur : "Les travaux de la Chambre ne seront pas conduits dans les intérêts des groupes opposés qui désirent causer des embarras au gouvernement plutôt que de l'aider et de coopérer avec lui. Cela ne marchera pas longtemps ainsi et je tiens à ce que mon honorable ami le sache dès maintenant".

Si la tactique employée par le gouvernement et les arguments invoqués par le premier ministre obtiennent du succès à la Chambre des Communes, ils n'ont guère d'influence sur l'opinion publique. Nombreux sont les électeurs qui souhaitent vivement que M. Mackenzie King donne suite à sa menace d'élection générale.

28-II-44

Léopold RICHER

Au Parlement de Québec

"Placotages" québécois

La "partance" imminente de M. Bouchard — La jeunesse de l'Assemblée législative — M. Rochette attend une judicature — M. Drouin chez les "cardinistes" — Qui recueillera la succession de la Voirie ? — Et à la Colonisation ? — "Replâtrage" ministériel

(Par Louis ROBILLARD)

Québec, 28 — Il circule dans les couloirs parlementaires, les clubs québécois et dans les côtes, des bruits persistants de remaniement ministériel. Des malades, des absences, des ministères sans titulaire

et l'approche des élections donneraient lieu à des départs et à un "replâtrage" du cabinet Godbout. Certains ministères seraient fatigués du harnais, aspireraient à une retraite dorée ou à reprendre leur

étude légale négligée.

On parle couramment de la migration très prochaine de M. Damien Bouchard à Ottawa, où il occuperait l'un des nombreux sièges vacants à la Chambre haute de son pays. L'Assemblée législative perdrait ainsi son doyen, sinon par l'âge, du moins par l'ancienneté de son mandat. Le député de Saint-Hyacinthe y siège depuis 28 ans ; la circonscription mackinacoutine l'a choisi pour la première fois il y a 32 ans ; elle s'est dispensée de ses services durant un terme (1919 à 1923), mais lui est restée ensuite fidèle jusqu'à maintenant.

M. Bouchard n'est pas encore courbé sous le faix des années, malgré la longueur de sa carrière politique que nous n'avons pas à discuter pour l'instant ; il n'avoue que 63 hivers.

(suite à la dernière page)

L'actualité

Le barracouda

(par Mathurin)

On lit toujours avec beaucoup de curiosité, mêlée de stupeur, le récit d'un torpillage en mer, même s'il remonte à un an. Le cas de l'Empress of Canada, luxueux paquebot qui assura pendant de nombreuses années la liaison entre la côte occidentale de notre pays et l'Extrême-Orient, passera au nombre des naufrages les plus tragiques de la guerre. Une nuit de mars, en face de Sierra-Leone, ce navire fut surpris par un sous-marin italien manoeuvrant sur la mer démontée et infestée des plus féroces spécimens de la faune marine : requins et barracoudas. Le bâtiment ayant sombré en douze minutes, il s'écoula deux jours avant que les 800 survivants fussent recueillis. "Tout autour de nous, raconte un témoin, il y avait des cadavres d'hommes et de femmes dont quelques-uns avaient été dévorés par des barracoudas". Le nombre des morts se chiffra par 400.

On se souviendra que les requins avaient réservé un sort à peu près semblable aux infortunés passagers du Vestris et de la Princesse-Matilda, il y a une quinzaine d'années ; le premier, après avoir donné de la bande durant toute une journée, chavira dans la tempête au large de la Virginie, tandis que l'autre se perdit au voisinage du Brésil.

Que peut bien être le barracouda et quelles sont ses moeurs ? Par sa tête effilée, sa queue large fendue et par la forme de son corps, il ressemble étrangement au brochet ou plutôt au maskinongé, bien qu'il soit de plus forte taille, atteignant

(suite à la dernière page)

Bloc - notes

(Par O. H. et Alexis Gagnon)

Et les catholiques ?

Le Droit d'Ottawa, dans son numéro de vendredi, publiait ce texte, qui a toute l'allure d'un communiqué officiel :

Le quartier général de la Défense nationale (Armée) annonce aujourd'hui qu'on prend des mesures afin de permettre à tous les membres du culte israélite d'observer les services de la Pâque juive. Cette fête a lieu en avril, du coucher du soleil le 7 à la tombée de la nuit le 9 ; et du coucher du soleil le 13 à la tombée de la nuit le 15. Tous les fidèles de la religion juive auront droit à un congé, en autant que la chose sera possible, et on leur accordera en plus suffisamment de temps pour se rendre au lieu du culte le plus rapproché.

On leur accordera la permission de prendre leurs repas avec leurs coreligionnaires durant les jours intermédiaires de la fête, et ceux qui seront incapables de se rendre chez eux pourront faire des arrangements en s'adressant au congrès juif. L'aumônier juif au quartier général du district militaire no 4, Montréal, prendra les mesures nécessaires relatives au service de la Pâque, partout où le personnel devra rester en service.

Que les autorités fédérales prennent toutes les précautions possibles pour ne point blesser dans leurs sentiments religieux les soldats israélites, personne, nous l'imaginons, n'y verra la moindre objection.

Mais, tout de suite, une question se pose. Il est des fêtes religieuses qui sont d'obligation pour les catholiques et, pendant lesquelles les fonctionnaires fédéraux de notre loi n'ont que la liberté d'assister à un office religieux de bonne heure le matin.

Tout le monde sait à quoi s'en tenir là-dessus et nous sommes ici même, à maintes reprises, revenus sur le sujet.

Ne pourrait-on, enfin, s'aviser d'avoir pour les millions de catholiques de ce pays les mêmes égards que pour la minorité israélite ?

O. H.

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Il reste encore trois jours à la Fédération des oeuvres de charité pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé. La générosité montréalaise ne peut se permettre de ne pas être à la hauteur.

Le monde ministériel de Québec commence à souffrir de la bougée. Ne serait-ce pas un signe d'élection ?

Quand des ministères pensent à quitter un ministère, ça peut être inquiétant pour ce ministère-là.

C'est partout, en Angleterre comme au

Les embarras qui résultent de l'occupation du continent et des vicissitudes de la guerre — Le danger que comporte pour l'Allemagne la présence de 12,000,000 de travailleurs étrangers, plus ou moins esclaves sur son territoire — Les Allemands prétendent avoir anéanti deux bataillons alliés au sud de Rome — Bombardement massif d'Helsinki

Les Italiens ne sont pas satisfaits de la politique suivie par les Alliés en ce qui les intéresse. Les six partis qui constituent le comité de libération et qui réclament l'abdication du roi Victor-Emmanuel ainsi que l'établissement d'un régime démocratique en Italie ont interprété le dernier discours de M. Churchill comme une approbation du gouvernement Badoglio qu'ils combattent. Le premier ministre de Grande-Bretagne a dit que l'on procéderait à un nouvel examen de la situation politique italienne lorsque les troupes alliées seront entrées dans Rome, mais on a remis ces jours derniers l'administration civile de toute la Sicile et d'une partie du sud de l'Italie au maréchal Badoglio dont l'autorité ne s'étendait jusque là que sur la Sardaigne et les Pouilles. L'un des chefs du comité de libération, M. Adolfo Omodeo, recteur de l'Université de Naples, a reproché à M. Churchill d'abandonner les groupes antifascistes en ajoutant que l'Italie ne trouvera la paix que lorsqu'elle aura obtenu le gouvernement qu'elle désire.

Le maréchal Pietro Badoglio n'est pas, lui non plus, entièrement satisfait. Il a fait reconnaître l'Italie comme une nation cobelligérante lorsqu'il a déclaré la guerre à l'Allemagne, mais il voudrait obtenir le statut d'un allié et le droit de siéger à la conférence de la paix afin d'être en mesure de défendre les intérêts de l'Italie après la défaite de l'Allemagne. Les chefs alliés, dit-il, ont déclaré qu'ils ne combattaient pas le peuple italien, mais seulement Mussolini et le fascisme. Eh bien ! c'est moi qui ai renversé Mussolini et supprimé le fascisme. J'ai l'intention de demeurer au pouvoir à la tête du gouvernement actuel aussi longtemps que le roi Victor-Emmanuel n'en aura pas trouvé un meilleur. M. Churchill dit que l'on procédera à un nouvel examen de la situation politique lorsque les troupes alliées seront entrées dans Rome : Je ne vois pas qu'il y ait à Rome personne pour me remplacer.

Le vieux maréchal a poursuivi l'interview qu'il a accordée hier en disant qu'il avait demandé une alliance et qu'il était prêt à faire tout ce qui était nécessaire pour l'obtenir. Je puis mettre en campagne une armée italienne de 10 divisions à la condition que les Alliés consentent à armer et à équiper ces troupes, dit-il. Il y a longtemps que je réclame du matériel dont l'absence fut l'une des causes de notre capitulation. Il n'y a pas de meilleurs pilotes de chasse au monde que les Italiens, mais il leur manque des avions. Nos vaisseaux de guerre ont déjà commencé à escorter les convois en Méditerranée.

La situation en Italie illustre bien le chaos où se débat l'Europe à la suite d'une guerre dont les vicissitudes ont été telles que la plupart des nations continentales ont eu à traiter tour à tour avec les deux coalitions, qu'il s'est formé dans les deux pays des groupes hostiles les uns aux autres dont les uns ont jugé que l'intérêt national exigeait un rapprochement avec les Nations-Unies et les autres ont estimé qu'il fallait appuyer l'Axe. C'est ainsi que le peuple italien est actuellement partagé en trois groupes : les débris du fascisme qui en tiennent pour l'Allemagne sous la direction de Mussolini qui semble impotent et impuissant, les monarchistes du roi Victor-Emmanuel et du maréchal Badoglio et les antifascistes de toujours qui prétendent avoir des titres à la reconnaissance des Alliés. La même situation s'est présentée pour les Français qui se sont trouvés à un moment donné divisés entre Pétain, Darlan puis Giroud et de Gaulle. On pourrait souligner des divisions similaires au sein de presque toutes les nations de l'Europe continentale. Il est inutile d'insister sur tout ce que cela comporte d'éléments d'instabilité, de ferment de haines et de désordres.

LES TRAVAILLEURS ETRANGERS EN ALLEMAGNE

L'Europe n'est donc pas encore au bout de ses épreuves. On frémit à la pensée des conséquences terribles qu'entraîneront presque infailliblement la longue occupation de la plus grande partie du continent et le sort des armées qui favorisent maintenant les Nations-Unies après avoir si longtemps penché du côté de l'Axe. L'occupation a déjà engendré d'innombrables mouvements clandestins, provoqué des assassinats politiques quotidiens en pays occupés, dressé les habitants d'un même pays les uns contre les autres. La défaite militaire de l'Allemagne, l'effondrement du régime qu'elle a imposé par la force à l'Europe donneront probablement le signal de cruels représailles un peu partout, d'actes de vengeance inspirés par les souffrances et les rançunes amassées. Il n'est pas sûr que les armées alliées puissent prévenir ce débordement de

passions longtemps refoulées. Ce n'est pas seulement dans les pays occupés que la vengeance armera des milliers de bras et déchaînera les instincts les plus terribles de l'homme. Il ne faut pas perdre de vue qu'il se trouve actuellement en Allemagne quelque 12,000,000 de travailleurs étrangers qui sont plus ou moins des esclaves. Ils se recrutent pour un bon nombre parmi les prisonniers de guerre polonais et russes, parmi les civils conscrits dans les pays occupés. C'est leur travail forcé qui a permis dans une bonne mesure à l'Allemagne de procéder à une mobilisation totale sans trop réduire sa production. Ces travailleurs, pour un bon nombre, ont à se plaindre de mauvais traitements et ils s'engagent pour la plupart à venger le mal que l'Allemagne a infligé à leur pays.

Qu'arrivera-t-il quand le régime hitlérien croulera sous les coups des Alliés ? Qu'arrivera-t-il quand la poigne de la Gestapo se détendra sous l'effet du désordre et du découragement ? On rapporte que Himmler, le chef de la Gestapo, s'est constitué un puissant corps de 600,000 hommes pour parer à ce danger, que l'on a armé tous les nationaux allemands de Tchécoslovaquie. Par contre, le correspondant Taylor Henry, qui rentre d'Allemagne à la suite d'un échange, affirme que quarante pour cent de la main-d'oeuvre du pays est étrangère, qu'il se trouve en Allemagne 2,500,000 Russes et 1,000,000 de Polonais. A quels massacres ne pourront se livrer ces hommes qui ont tant souffert contre leurs geôliers et tous les civils allemands lorsque la victoire alliée aura donné le signal de la libération et de la vengeance si longtemps attendue ?

LES OPERATIONS MILITAIRES

L'offensive aérienne anglo-américaine qui avait dépassé la semaine dernière tout ce qui s'était vu depuis le début de la guerre s'est ralentie en fin de semaine et l'accalmie se prolonge encore sur le front italien. Le dernier bulletin officiel allié ne rapporte que des engagements assez vifs dans la région des sources de la rivière Moletta au sud-ouest d'Aprilia et la prise de deux immeubles que les Allemands avaient transformés en redoutes. Dimanche, la 5e armée alliée avait repoussé deux attaques allemandes assez faibles sur le front de Cassino. Le haut commandement allemand prétend dans son bulletin d'aujourd'hui que deux bataillons alliés ont été encerclés et anéantis à la suite de plusieurs jours de furieux combats près de Buon-Riposo dans la tête de pont et que ses troupes ont fait 650 prisonniers. La radio de Paris est allée jusqu'à affirmer que les pertes subies par les Alliés au sud de Rome s'élevaient à 20,000 hommes.

L'offensive soviétique contre le grand centre ferroviaire de Pskov dans le nord de la Russie progresse rapidement et des rapports veulent que certaines colonnes rouges ne soient plus qu'à 10 milles de la ville. Le dernier bulletin soviétique annonçait la prise de Maslogotsky, à 18 milles au nord de Pskov. L'armée du général Popov aurait enfoncé une puissante ligne de défense allemande appuyée sur toute une chaîne de lacs et de cours d'eau à l'ouest de Novosokolniki et au sud de Pskov. La bataille se poursuit également en Russie-Blanche et dans la boucle du Dniepr, mais le haut commandement allemand prétend que ses troupes tiennent bon. Les Allemands réclament des succès dans le saillant du sud-est de la Pologne où ils ont déclenché une contre-offensive que les Russes disent avoir enrayée.

Les Russes poursuivent leur offensive aérienne contre la Finlande. Six cents bombardiers soviétiques ont dévasté Helsinki, la capitale finlandaise, dans la nuit de samedi à dimanche. Ce bombardement sans précédent aurait détruit une bonne partie de la ville, semé la panique et fait de nombreuses victimes. L'aviation soviétique a encore attaqué plusieurs autres villes finlandaises, notamment Oulu qui a été bombardé à deux reprises dans la journée d'hier.

La presse finlandaise semble préparer la population à de grosses nouvelles et laisse entendre que les négociations se poursuivent avec les Russes. Les Allemands, pour leur part, ont fait connaître leur intention de se maintenir en Finlande comme en Italie même si Helsinki faisait une paix séparée. Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que la résistance de l'armée du général Dietl ne le cédera en rien à celle du maréchal Kesselring.

Les Finlandais se trouvent placés entre Charybde et Scylla. — Pierre VIGÉANT.

28-II-44

Canada, la grande révision de l'Histoire. On avait toujours entendu et depuis toujours, pareillement, il paraissait convenu et admis que la race écossaise est robuste. Un député vient de déclarer au Parlement de Londres : "Il faut que l'on fasse disparaître cette affirmation fautive à propos de la robustesse des Ecossais. Les Ecossais ne sont pas une race robuste. Leur mortalité infantile est plus élevée que celle de n'importe quelle autre région des îles Britanniques. Leur chance de vie est de quatre années de moins que celle de l'Anglais moyen et le taux de leur mortalité est plus fort qu'ailleurs. Cinq mille Ecossais meurent chaque année à cause du froid, de la malpropreté, de l'ignorance." Voilà un Anglais qui va sans doute entendre un peu parler de son propos.

Un savant écossais, ainsi qu'ils n'hésitent pas à s'intituler dans le monde de la radio, demandait à un potache de 66 ou 76 année de définir le statut

de Westminster. Le Grincheux a signalé le cas. Un lecteur de la ville de Québec, témoin de la scène, écrit que le même soir, à la même émission, le même savantissime réalisateur a demandé à un autre enfant, un gosse de sept ou huit ans ; le nom du côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle. Le petit ayant eu une hésitation, le docteur interrogateur, utilisant, lui, toute sa longueur d'onde, a eu cette remarque : "C'est justement une chose qui m'a fort tangué quand j'allais à l'école." A noter que la question se rapportait au théorème de l'hypothénuse, baptisé depuis longtemps le pont aux ânes.

28-II-44

Le Grincheux

Citation d'actualité

"Immédiatement après la guerre il devra y avoir une fin aux conférences internationales secrètes et à la

propagande officielle que les gouvernements entretiennent de leur argent en vue d'influencer l'opinion publique dans les pays étrangers. Chaque nation de l'hémisphère occidentale, petite ou grande, a droit à la liberté d'information sans se sentir l'objet des pressions et des invitations d'ailleurs. Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique lui-même devrait se retirer de cette propagande."

CARL W. ACKERMAN
(Doyen de l'école de journalisme de Columbia University)

Forcément remis

Le rationnement du papier, qui nous contraint à des économies plus ou moins agréables, nous oblige d'aujourd'hui la publication d'un certain nombre de pièces préparées pour aujourd'hui et d'en arrêter d'autres. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

85, St-Pierre
Québec

CANADA	\$6 70
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	9 00
UNION POSTALE	10 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2 00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

LUNDI, 28 FEVRIER 1944

Demain: Beau et un peu plus froid

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 32

Minimum de l'an dernier, 28

Minimum aujourd'hui, 30

Minimum de l'an dernier, 29

BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.80, 11 h. a.m., 29.75; midi, 29.70.

Chiffres fournis par Mme Yvonne M.-R. de

Mété 444 C. - Erbrooke est. 4001 8

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

M. Trépanier présente et commente la déclaration de M. Raymond

Il rappelle à M. Paul Gouin des paroles de 1942 — "Aucun prétexte, aucune reculade ne trouvera grâce devant l'Histoire"

Voici le texte de l'allocution prononcée à la radio, samedi et dimanche, par M. Victor Trépanier, du Bloc Populaire Canadien, en présentant la déclaration de M. Maxime Raymond que nous avons publiée samedi. Ces commentaires précédaient et suivaient le texte de la déclaration du chef national du Bloc Populaire:

Les journaux vous ont apporté le message que le chef national du Bloc Populaire Canadien vient d'adresser à toute la population du Québec. Ce d'entre vous n'aurait pas pu être un message qui dispose définitivement d'un malheureux état de choses qui durait depuis environ 8 mois, au sein du seul mouvement véritablement social et national dont nous attendions tous la délivrance? Le chef, vous le verrez dans un instant, a tout tenté et tout supporté pour régler l'imbroglio que vous connaissez. Mais le bien commun de notre mouvement ne lui permettait plus de garder le silence plus longtemps. Le chef a parlé et l'incident est clos.

Vous me permettrez bien de donner à ce message d'intérêt public toute la publicité qu'il mérite et de vous le transmettre à la radio ce soir, en entier, avec les conclusions qui en découlent. Pendant les quelques minutes qui vont suivre, je vais vous lire, au titre, la déclaration de M. Raymond. Je lui cède la parole.

(Ici s'intercalait le texte de la déclaration de M. Raymond.)

Au cours du récent congrès national du Bloc Populaire Canadien, à Montréal, plus de 600 délégués venus de toutes les parties de la province, émettaient le vœu suivant: "Les congressistes réunis en assemblée plénière proclament hautement et tous ceux qui adhèrent en esprit aux principes énoncés par M. Maxime Raymond ont le devoir d'y adhérer en fait et de venir dans le sein du Bloc travailler à l'union de tous les Canadiens pour la restauration nationale et à l'union de tous les Canadiens français, pour la sauvegarde et l'épanouissement au pays de la culture, de la langue, des traditions françaises mises au service de la patrie canadienne".

Ce vœu n'était en somme que la répétition de l'appel que j'avais déjà fait à toute la population de notre province, de s'unir sous la bannière du Bloc Populaire Canadien, afin de faire triompher à Ottawa une politique canadienne et à Québec une politique canadienne-française.

M. Raymond a recherché la collaboration

A cette fin, j'ai recherché depuis le début, la collaboration étroite de tous ceux qui s'intéressaient au mouvement et à l'idéal politique qu'il représentait. Malheureusement, en cours de route, certaines personnalités qui m'avaient sollicité de prendre la direction de notre mouvement, ont cessé leur collaboration. En dépit d'efforts et de démarches faites de la part d'amis communs, MM. Gouin, Hamel et Chaloult se sont abstenus de toute activité en faveur du Bloc depuis près de 8 mois.

A la suite du congrès, des personnes désireuses de voir cesser

Chez les progressistes-conservateurs

Délégués du Québec qui assisteront à la convention nationale du parti à Ottawa, les 2, 3 et 4 mars

Voici les noms des délégués du parti progressiste-conservateur qui ont été nommés par le bureau local, pour représenter la province de Québec à la convention nationale du parti qui aura lieu à Ottawa, les 2, 3 et 4 mars prochains.

Guerra et anciens combattants: le colonel T.-Sydney Morrissey, Jonathan Robinson, C.R.; Mme T.G. Dodge, Gustave Monette, C.R.; Bona Arsenault, Pierre Bédard, C.R.; Marc Drouin, C.R.; Paul-E. Lafontaine, J.-C.H. Dussault, C.R., et le colonel Gerald Hanson.

Agriculture: Rosaire Dupuis, John-P. Monaghan, William-M. Cottingham, J.-E. Bergeron, J.-O. Provost, Sam Gobeil (substitut Paul Lafontaine), Pete McArthur, Patrick Delaney (substitut Conrad Pelletier).

Reconstruction: Thomas Maher, Thomas Connon, C.R., Benjamin Robinson, C.R., John-T. Hackett, C.R., Emile Latulippe, Mme Leslie Hodges, Henri Monty, Merlin Donald, James-A. Donnelly, Jean Morin, Mme Anthoine Fortin, Mme Owen R. Campbell (substitut Herbert Ducharme), J.-H. Bender, Henri Masson-Loranger.

Travail: Floyd-E. Johnson, Hervé Baribeau, John-G. Porteous, J.-A. Mann, C.R., René Duranleau, Mme J.-C. Lamothé.

Ressources nationales et Transports: Philippe Lamarre, Norman Genser, Arthur Penny, C.-W. Edard, C.R. (substitut Bernard Nantel); Georges-P. Laurin, Théodore Lyman (substitut Rodolphe Corbeil).

Attaque d'un chalutier

Londres, 28 (C.P.). — De légères forces côtières anglaises ont attaqué un chalutier qui escortait un convoi allemand non loin des îles Channel, hier. Un des vaisseaux anglais a été avarié, mais les dommages ne sont que superficiels.

La commission d'urbanisme approuve le projet de voie de ceinture

Deux membres dissidents — Acceptation sous réserve

En y mettant des réserves et des conditions le comité consultatif du service municipal d'urbanisme que préside le commissaire Aimé Pament, vient d'approuver la décision du Canadien National de construire, dans le nord de l'île de Montréal, en remblai, un tronçon de voie ferrée d'environ dix milles de long, qui reliera le bout de l'île à un point situé au nord de Ville-Mont-Royal et que tous les citoyens voulant le progrès de Montréal trouveront indispensable.

Voici les conditions que le comité d'urbanisme met à son approbation:

1. Que la nouvelle voie soit électrifiée dès sa construction;

2. Que la ville entreprenne immédiatement les démarches auprès des deux compagnies de chemin de fer pour faire électrifier toutes les voies de chemin de fer sur l'île de Montréal;

3. Que des voies de déversement soient construites afin d'éviter des rues en cul-de-sac;

4. Que tous les travaux soient aux frais du C.N.R.;

5. Que le tunnel de la rue Delormier soit construit sans tarder, comme aux autres rues;

6. Que la compagnie de chemins de fer consente à construire au moins deux gares dans les limites de la ville de Montréal, une à la rue Saint-Hubert et l'autre au boulevard Pie IX;

7. Que tous les remblais de la voie ferrée soient entretenus, gazonnés et ornés d'arbres appropriés.

Deux membres du conseil d'urbanisme, les conseillers Jean Constant et J.-B. Delisle, ont voté contre le projet du Canadien National.

On sait que le service municipal d'urbanisme est lui-même à préparer, à la demande du comité exécutif, un rapport très détaillé sur toute cette question. Ce rapport serait remis aux commissaires dès cette semaine.

Les Ecoles d'Arts et Métiers et nos oeuvres de charité

Les Ecoles d'Arts et Métiers de la province, situées dans l'île de Montréal, ont répondu généreusement à l'appel de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises qui ont recueilli la somme de \$224.17 auprès du personnel enseignant et administratif et des élèves des écoles Octave-Cassegrain, de Maisonneuve, de Verdun et de l'école fédérale-provinciale d'Avonir.

Mercredi dernier, le 23 février, des représentants de la Fédération se rendaient à la direction générale des Ecoles d'Arts et Métiers, qui relèvent du secrétariat de la province, et à l'école Octave-Cassegrain, qui occupent toutes deux le même édifice situé au numéro 7345 de la rue Garnier.

Conduite par Mgr Valois, directeur diocésain des oeuvres d'action catholique, la délégation se composait de M. l'abbé Morin, curé de la paroisse Saint-Arsène; de M. Bleau, vicaire à la même paroisse; de Mme Lalonde et de plusieurs auxiliaires de la Fédération.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

En l'absence de M. Gabriel Rousseau, directeur-général, M. André Landry, directeur général adjoint, a reçu les visiteurs, et M. Benoit Laberge, directeur de l'école Octave-Cassegrain, les a conduits à travers les salles de cours et les ateliers de l'école où ils ont observé les élèves au travail. L'impression générale a été excellente, et Mgr Valois et M. le curé Morin ont félicité les autorités des Ecoles d'Arts et Métiers de la formation scientifique théorique et pratique qu'elles donnent à de nombreux jeunes gens dans les principaux centres industriels de la province. Ils ont constaté avec satisfaction que l'organisation et le programme de ces écoles ne le cèdent à aucun autre organisme de ce genre en Amérique, et que la jeunesse québécoise peut y puiser tout le langage des connaissances techniques requises à l'exercice d'un métier qualifié et même à l'obtention de postes de commande dans l'industrie canadienne.

Présentation de nouveaux membres à la Société Royale

Au cours d'une cérémonie publique, tenue hier après-midi à l'école du Meuble, par la section française de la Société Royale du Canada, deux nouveaux membres ont été présentés officiellement aux membres de ce groupement.

Les deux récipiendaires sont MM. Claude Mélançon, auteur d'ouvrages sur les mammifères, les oiseaux et les poissons, directeur du service français de la publicité au Canadien National, et Harry Bernard, romancier et rédacteur en chef du *Romancier de Saint-Hyacinthe*.

M. Harry Bernard a été présenté par Mgr Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal. Le parrain de M. Claude Mélançon a été M. Victor Morin, ancien président général de la Société.

M. Bernard a rappelé des souvenirs du temps qu'il était à Ottawa, courtoisie parlementaire.

M. Claude Mélançon a parlé du pouvoir que la science de la nature, jointe à la connaissance du cœur humain, confère à l'écrivain.

La réunion d'hier était présidée par M. Jean Bruchési, président de la section française de la Société Royale du Canada et sous-secrétaire de la province. Parmi les personnalités présentes, on remarquait: Mgr Olivier Maurault, président de la Société et recteur de l'Université de Montréal, l'abbé Georges Robitaille, l'abbé Elie Auclair, MM. Léon-Mercier Gouin, sénateur de l'école du Meuble, Aimé Parent, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, Maurice Hébert, Marius Barbeau, Victor Barbeau, Léopold Desrosiers, Gustave Lancôt, S. Marion, D. Frémont, G. Morissette, Jacques Rousseau, Dr Préfontaine, Dr L.-C. Simard, et autres.

Peron à la Guerre

Buenos-Aires, 28 (A.P.). — Le colonel Juan-D. Peron, ministre du Travail dans le gouvernement argentin du président Ramirez, vient d'être nommé ministre intérimaire de la Guerre par son successeur, le général Edelmiro Farrell. Il était d'ailleurs déjà sous-secrétaire à la Guerre.

On sait que le colonel Peron passe pour être le chef du groupe des officiers unis qui ont monté les deux récents coups d'Etat qui ont amené la retraite du ministre des Affaires étrangères Gilbert et du président Ramirez.

Nouvelle offensive en Birmanie

Nouvelle-Delhi, 28 (A.P.). — Les troupes japonaises ont reculé devant une nouvelle offensive alliée sur le front de l'Arabian, au sud-ouest de la Birmanie.

Le communiqué de l'amiral Mountbatten dit que les troupes africaines qui ont capturé Kyaukse sur la rivière Kaladin, ont attaqué les Japonais dans les monts Mayu et les ont forcés à reculer.

Une pression exercée aujourd'hui par les Japonais sur les Alliés a été éliminée.

Sur le front nord de la Birmanie, les Chinois tiennent bon et ont mélangé la route par où passaient les troupes ennemies retraitant sur Maingkan.

Appel de M. King en faveur de la Croix-Rouge

Le premier ministre King a lancé un appel en faveur de la campagne nationale de la Croix-Rouge qui est commencée depuis ce matin à travers le pays. L'objectif national est de \$10 millions alors que le quota de la province de Québec a été fixé à \$2 millions, \$500,000.

M. King dit que la présente année verra les plus dures batailles de toute la guerre d'Europe. C'est dire que les nombreux services de la Croix-Rouge seront plus nécessaires que jamais à toutes les forces armées canadiennes, particulièrement aux blessés et aux prisonniers de guerre canadiens. M. King a confiance que la population saura répondre avec une générosité sans précédent à cet appel.

M. Bracken s'en tient au domaine fédéral

Québec, 28 (C.P.). — Au cours d'une conférence de presse à Québec, aujourd'hui, M. John Bracken, leader national du parti progressiste-conservateur, a déclaré qu'il n'est intéressé qu'à des affaires fédérales et qu'il "n'interviendra jamais dans la politique provinciale".

M. Bracken, qui doit porter la parole à sa première réunion politique dans la province de Québec depuis son élection à la direction de son parti, répondait ainsi à une nouvelle de Winnipeg (non transmise par la *Canadian Press*) à savoir qu'il avait récemment annoncé une alliance entre l'Union Nationale dirigée par M. Maurice Duplessis et le parti progressiste-conservateur.

Le Canadien National refuse ce délai

Le Canadien National vient de répondre par un refus à la demande des autorités municipales de retarder de trois mois la construction de la voie élevée dans le nord de la ville. La ville demandait ce délai afin d'étudier le projet et de faire les requêtes et suggestions qu'elle pourrait juger nécessaires pour la protection des intérêts des propriétaires de cette région.

La réponse, adressée à M. J.-Omer Asselin, président de l'exécutif, est signée par M. R. Vaughan, et le président de la compagnie y expose les motifs pour lesquels il refuse de se rendre à cette demande.

Un gros convoi étatsunien arrive en Angleterre

Londres, 28 (C.P.). — Des centaines de Canadiens viennent d'arriver en Angleterre à bord d'un transport allié de soldats étatsuniens, annonçant les quartiers généraux canadiens aujourd'hui. Les troupes comprennent des renforts, des spécialistes et des hommes d'équipages aériens.

Il s'agit d'un des plus forts convois de soldats étatsuniens auquel l'on avait joint des centaines de Canadiens. La traversée s'est effectuée sans attaque de la part de l'ennemi, mais de violentes tempêtes firent rage.

Le nombre de soldats est un secret militaire, ils sont entraînés et prêts pour le combat. A leur arrivée, les troupes furent envoyées aux différents postes étatsuniens disséminés d'un bout à l'autre du Royaume-Uni.

Section québécoise de la médecine-vétérinaire

Québec, 28 (D.N.C.). — Une section de Québec de la Société de médecine-vétérinaire de la province de Québec a été formée, avec M. le Dr Samuel Bouchard, comme président, au cours d'une réunion tenue samedi soir, dans l'édifice de la douane.

Voici la liste complète des officiers: président, M. le Dr Samuel Bouchard; 1er vice-président, M. le Dr Georges Beauchemin; 2e vice-président, M. le Dr Ferdinand Trudel; secrétaire, M. le Dr Paul Genest; trésorier-archiviste, M. le Dr Joseph Nadeau.

Bénédiction du centre de ski à l'Université

Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a officié hier après-midi à la bénédiction du centre de ski de l'Université de Montréal, à proximité du nouvel immeuble de l'Université, sur le boulevard Mont-Royal.

Monseigneur a aussi béni les nombreux skieurs qui ont profité de l'occasion pour utiliser le monte-pente, construit en collaboration par l'Association des diplômés de l'Université de Montréal et l'Association générale des étudiants.

Le Dr Louis-Charles Simard et M. Pierre-Edouard Durancœur, respectivement présidents de l'Association générale des diplômés et de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, ont prononcé de brèves allocutions pour remercier la Société d'administration d'avoir consenti à ce qu'on érige des monte-pentes et à ce qu'on aménage un circuit de pistes de ski sur le domaine universitaire.

Il y eut ensuite un concours de ski interfacultés qui fut fort bien réussi. Le régiment de Châteauguay avait dépêché une garde d'honneur de militaires sur skis (ski-troops), dont la belle tenue ajoutait à l'éclat de la cérémonie.

Leur commandant, le lieutenant-colonel Lucien Dansereau, s'était rendu sur le terrain pour préparer les manoeuvres.

Avant la cérémonie d'inauguration, il y eut réception et vin d'honneur au bureau du recteur. On y remarqua, outre ceux déjà nommés, MM. Stuart McNichols, membre de la Société d'administration; Louis Casabon, trésorier de l'Université; Roland Bureau, i.c., surintendant de l'Université; M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de la paroisse Saint-Germain d'Outremont; le lieutenant-colonel Ugo Mitchell, commandant du C. E. O. C. de l'Université; le lieutenant-commandant Dr Georges Préfontaine, C.N.C.N.R.; le capitaine Jacques Beauchamp, commandant des étudiants du cours universitaire de médecine canadienne, et M. Fernand Delhas, administrateur de l'A.G. E.U.M.

Plus de trêve entre les partis

Plymouth, Angleterre, 28. (C.P.). — Lady Violet Bonham-Carter, qui a été nommée présidente du parti libéral, a demandé que les partis politiques cessent leur trêve afin que l'opinion publique puisse s'exprimer librement.





Directrice : Germaine BERNIER

Pour ceux qui font encore notre pays!

L'Aide aux Colons? Qu'est-ce que c'est que ça? me demandait récemment une amie. J'ai pensé que d'autres seraient intéressés à connaître cette oeuvre qui fait un si admirable travail.

L'Aide aux Colons recueille tout ce que l'on veut bien lui donner et le fait parvenir au colon. Une organisation sérieuse permet une distribution équitable et appropriée. Téléphonez à l'Aide aux Colons, le lendemain un camion sera à votre porte et se chargera du colis que vous avez préparé. Au dépôt de la rue Sainte-Catherine votre envoi sera classé avec soin. J'ai visité ce dépôt. J'ai été émerveillée. On y trouve les objets les plus dissemblables; vêtements de toutes sortes, ustensiles de cuisine, jouets d'enfants, poêles, meubles, matelas, machines à coudre, vaisselle... et j'en passe! Il y avait aussi une chatte noire qui regardait avec méfiance cette inconnue qui caressait ses chatons. Ceux-là n'étaient pas pour expédition vers les pays neufs!

Au point de vue de la disposition de toute cette marchandise on se croirait dans un grand magasin. Il y a le rayon des meubles et celui des jouets; voici les complets d'hommes et de jeunes gens; là-bas ce sont les robes et manteaux de femmes et de jeunes filles; ici les vêtements d'enfants. Ces tiroirs contiennent les sous-vêtements, les cols, les chaussettes; ceux-là les gants, les mitaines, les tiques et ainsi de suite.

L'expédition au colon ne se fait pas au hasard. Lorsqu'une famille est signalée à l'oeuvre une enquête sérieuse est menée auprès du curé et de l'agent des terres. Puis un questionnaire est envoyé au colon. J'ai vu de ces feuilles; elles donnent des renseignements très précis sur chaque membre de la famille. Le nombre, l'âge et le sexe des enfants, la peinture de chaussures de chacun, la taille approximative qu'habitent le père et la mère et bien d'autres détails, ainsi que les besoins les plus urgents de la maison.

Muni de cette fiche et grâce au bon ordre qui règne dans le dépôt, c'est une affaire de rien de préparer un colis pour tel ou tel colon. On m'a dit que la générosité du pu-

blic permet généralement d'ajouter considérablement aux objets réclamés. Etant donné la précision des fiches on peut être certain que l'envoi ne contiendra rien d'inutile ni de superflu. C'est une organisation bien au point!

Aussi, ne vous faites donc pas prier, quand on vous demande de mettre de côté le linge ou les articles qui encombrant vos garde-robes et nos placards, en faveur des colons! Tout en vous débarrassant d'objets devenus inutiles par le temps ou l'usage, vous pouvez rendre de si grands services aux mères, aux enfants, aux colons de ces terres qui attendent notre aide. On y trouve les objets les plus dissemblables; vêtements de toutes sortes, ustensiles de cuisine, jouets d'enfants, poêles, meubles, matelas, machines à coudre, vaisselle... et j'en passe! Il y avait aussi une chatte noire qui regardait avec méfiance cette inconnue qui caressait ses chatons. Ceux-là n'étaient pas pour expédition vers les pays neufs!

Beatrice CLEMENT
Cà et là

Y UNA GALLINA

Lorsqu'on parle d'un Espagnol d'un jugement par lequel les juges se sont contredits, se sont jugés, ou se sont prononcés contre toute justice, il ne manque de dire:

— Y una gallina...
Ce qui veut dire: "Et une poule..."

Ce sont les premiers mots d'une légende qui ont formé un proverbe. On conte, en Espagne, qu'un juge avait rendu son arrêt et que la partie condamnée lui ayant proposé la fort esomme, il répondit qu'il ne pouvait y revenir, son jugement étant déjà transcrit sur le registre. On le convainquit, et, alors, prenant son écriture, il le renversa sur la page et écrivit à la suite un second jugement absolument contraire, commençant par ces mots: "Et une poule..."

Cela est passé en proverbe, et les Espagnols se contentent de dire les premiers mots de l'histoire: Y una gallina...

Il ne reste plus de trace du colosse de Rhodes, une des sept merveilles du monde antique.

Le sanscrit est la langue littéraire de l'Inde antique.

Ceux qui firent notre pays

Jean de Saint-Père
(1618-1657)

Parmi les premiers habitants de Ville-Marie, celui-ci occupa un rang honorable. Il portait officiellement le titre de notaire, fonction qu'il remplissait avec noblesse et compétence, mais il ne dédaignait pas non plus de participer aux travaux des champs et il aimait aider ses concitoyens dans la construction de leurs demeures.

Il était probablement venu à Ville-Marie en 1643 en même temps que Louis d'Ailleboust. Il était né en 1618 à Dormelles, en Gâtinais, d'Etienne et d'Etiennelette Julien. C'est le 4 janvier 1648 que Jean de Saint-Père signa son premier contrat de notaire. Il exerça cette profession de façon intermittente. En 1657, il fut choisi par les résidents de Ville-Marie comme leur syndic. La même année il devint "receveur des aumônes qui seraient faites en faveur de la construction de l'église projetée".

Il épousa Mathurine, fille de Nicolas Godé et de Françoise Gadois, deux des premiers habitants de Ville-Marie. Ils eurent deux enfants: Claude, né en 1655, se maria le 4 août 1662; Apathe, née le 27 février 1657, épousa Pierre Le Gardeur de Repentigny.

Jean de Saint-Père connut une mort héroïque. Le 25 octobre 1657, il travaillait à la construction d'une maison en compagnie de son beau-père Nicolas Godé, et d'un serviteur du nom de Jacques Noël. Les Iroquois maraudaient constamment à cette époque aux environs des habitations de Ville-Marie. Quelques-uns d'entre eux cernèrent les travailleurs, les couchèrent en joue et les tuèrent.

Cette perte fut profondément sentie par les colons de Ville-Marie, car Saint-Père et Godé jouissaient d'une haute considération de la part de leurs concitoyens.

La veuve de Saint-Père se remaria à Jacques Le Moine.

Il occupa la présidence de la ligue, et on espère que Dick Braxley pourra assumer le poste de secrétaire.

Les anciens Cyrénéens avaient un dieu-mouche appelé Achor.

Six mille étoiles sont visibles à l'oeil humain.

Pour servir votre santé

Pauvre maman

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien Plouffe

De temps en temps, je reçois un coup de téléphone qui a le don de m'horripiler. C'est une dame qui me demande s'il existe "un moyen pour empêcher un enfant d'attraper la diphtérie".

Cette question m'enrage, car c'est le comble de l'ignorance. Depuis une vingtaine d'années, depuis la découverte de l'anatoxine par le professeur Ramon, les hygiénistes de tous les pays civilisés se sont attelés à la tâche de chasser la diphtérie de nos foyers. Jusqu'en 1923, nous n'avions que le sérum de Roux, produit d'une stabilité éprouvée et d'une efficacité curative remarquable quand on l'injecte à temps. Depuis 1923, nous possédons en l'anatoxine un vaccin stable, indolore, inoffensif et d'une efficacité préventive telle que l'enfant immunisé grâce aux trois injections réglementaires, sera protégé contre la diphtérie.

Les hygiénistes, par la voie de la radio, des quotidiens, des hebdomadaires et des revues, ont mis cette vérité en lumière. Ils l'ont servi à toutes les sauces! Ils ont repris le même thème à des milliers de reprises! Ils ont répété la leçon, mais il arrive qu'on les appelle pour leur poser la question dont nous parlons plus haut.

Cela donne une idée de la patience qu'il faut déployer dans le secteur de l'enseignement de l'hygiène au public.

La plupart des mamans font immuniser leurs enfants. Les autres sont négligentes, insouciantes, indifférentes; d'autres enfin sont inconscientes. Elles connaissent l'anatoxine et son pouvoir bienfaisant, mais elles attendent sous prétexte que leur enfant a la chance de ne pas contracter la diphtérie.

Quant à certaines mamans qui ne connaissent pas encore l'existence d'un vaccin connu de tout le monde, elles méritent sans doute qu'on leur réponde avec toute la déférence possible, mais il y a là un fait d'ignorance qui dépasse l'entendement. Voilà pourquoi nous devons par-ci par-là revenir à la charge sur ce point.

En janvier 1944, il y a eu, à Montréal, sept décès causés par la diphtérie, alors que pour la même période, l'an dernier, en 1943, il n'y avait eu que trois décès attribuables à la même maladie.

Ce n'est sûrement pas une bonne note pour les mamans qui, pour une raison ou pour une autre, ne font pas le geste nécessaire "pour empêcher que leurs enfants attrapent la diphtérie".

Il y a là une carence regrettable, une abstention déplorable, une négligence coupable. Certes — et heureusement! — tous les enfants n'ont pas la diphtérie, mais, entre nous, madame, quelle responsabilité pour une mère de famille qui se réveille de son inconscience... avec la diphtérie chez elle!

Pauvre maman! Que les retardataires pensent donc aux sept petits enfants qui, au mois de janvier 1944, à Montréal, ont été les victimes de la diphtérie — et de l'incurie maternelle.

Adrien PLOUFFE

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Ecole Ménagère provinciale

Mardi soir, à 7 h. 30, à l'école ménagère provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, la démonstration culinaire comprendra une répétition de la pâte feuilletée et plusieurs plats maigres en plus, un délicieux dessert, la bouillabaisse, le gâteau au chocolat au fromage, la charcuterie de légumes, la pâte feuilletée, la tarte au fromage, la tarte à la mince, la tarte aux céréales, la tarte moutonnée au chocolat.

Pour répondre à de nombreuses demandes, la direction ouvrira le 6 mars, un nouveau cours de modes (chapeaux) qui permettra de confectionner de jolis chapeaux pour Pâques à bien peu de frais. Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Prochaines retraites

Des retraites fermées auront lieu à la maison Notre-Dame du St-Esprit aux dates suivantes: pour jeunes filles, du 2 au 3 mars et du 9 au 12 mars; pour dames, du 6 au 9 mars, par le R. P. Vanier, S.J., et du 13 au 16 mars.

Prière de s'inscrire d'avance chez les 218 Missionnaires de l'Immaculée Conception, 314 chemin Ste-Catherine, Outremont, ou tél. CH. 3592.

Sous le signe du poisson

Harengs mi-saurs (Kipperred Herrings)

Salade de harengs mi-saurs (Kipperred Herring)

Mélangez une tasse de harengs mi-saurs découpés en dés, une tasse de pommes de terre froides coupées en cubes, un petit oignon haché, une demi-tasse de carottes crues, salez et poivrez le tout. Incorporer ensuite de la mayonnaise. Servez, avec mayonnaise, sur des feuilles de laitue. Garnissez d'oeufs durs coupés en huitièmes. Saupoudrez de paprika ou de persil haché fin.

Harengs mi-saurs frits

Faites frire un gros oignon haché dans deux cuillerées à soupe de beurre. Ajoutez une boîte de conserve de harengs mi-saurs et faites chauffer à fond. Ajoutez ensuite sel, poivre et vinaigre. Servez avec des pommes de terre cuites au four.

Harengs mi-saurs au gratin

Emincez une boîte de harengs mi-saurs. Dans une léchefrite bien beurrée, déposez, en lits alternés, le hareng et le fromage, en saupoudrant de chapelure chaque lit. Assaisonnez ensuite une tasse de lait et versez sur le contenu de la léchefrite. Recouvrez de chapelure beurrée et faites dorer au four.

HOMARD

Pour extraire la chair d'un homard cuit, fendez-le, à l'aide d'un couteau solide, de la tête à la queue, le long du dos, de façon à le couper en deux parties égales. Enlevez ensuite, avec un petit couteau, le filament noir qui s'étend, sur la chair, de la tête à la queue, et retirez aussi la poche qui se trouve dans la tête. Tout le reste est comestible. Vous pouvez extraire la chair qui s'y trouve en fendant les grandes pinces.

Variétés

Quand Debussy écrivait de la prose

Ces dernières journées de brouillard m'ont fait penser à Londres, puis à cette adorable pièce du *Songe d'une nuit d'été* dont le vrai titre, plus poétique, était *Un rêve d'une nuit de la Saint-Jean*; la nuit la plus courte de l'année. Nuit chaude, lumineuse d'étoiles, dont l'enchantement rapide était renfermé entre un crépuscule qui ne voulait pas mourir et une aurore impatiente à naître.

Nuit de rêve, que la durée d'un rêve pouvait suffire à remplir. Et c'est Obéron, roi des génies, que le souci d'organiser des fêtes de nuit n'empêchait pas d'être élégamment jaloux; il y trouvait même l'occasion d'éprouver la peu solide vertu de Titania, avec la complicité de ce Puck (ou Robin bon enfant), joyeux vagabond nocturne, rusé et polisson, gentil faiseur de farces, qu'on pouvait se rendre secourable en l'appelant *Hobgoblin* et gentil Puck.

Mais je me suis souvenu surtout d'un homme à peu près oublié, au moins au théâtre. Je le voyais traînant dans les rues de Londres un corps usé par la lumière aigüe, le front au rayonnement spécial à ceux derrière lesquels il s'est passé de belles choses. Il allait, soutenu par un désir fiévreux de ne point mourir avant d'avoir entendu cette oeuvre testamentaire, faite de la chaleur douloureuse des dernières gouttes de son sang. Par quel effort avait-il obtenu qu'elle contint encore de cet emportement fougueux, de ces rythmes de chevauchées romantiques qui avaient si soudainement mis en valeur son jeune génie? Nul ne le saura jamais. Elle contenait, cette oeuvre, la sorte de révérence mélancolique, si personnelle à cette époque, et jamais alourdie par l'indigeste clair de lune allemand, dans lequel se baignaient presque tous ses contemporains.

Cet homme avait été inquiet, peut-être le premier, par le rapport qu'il doit y avoir entre l'âme innombrable de la nature et l'âme humaine.

Retraite spéciale

Retraite de préparation au mariage, du 16 au 19 mars, par le R. P. Sanschagrin, O. M. I., à la Maison Notre-Dame du St-Esprit.

Récollecion

Dimanche, le 12 mars, de 9 h. 30 à 11 h. 30, aura lieu la récollecion mensuelle des anciennes retraitantes par le R. P. J. Laramée, S.J. Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées. Maison Notre-Dame du St-Esprit, 314 chemin Ste-Catherine, Outremont.

★ EATON ★

SOURDS!

EATON se fera un plaisir de vous faire subir un examen à l'audiomètre pour déterminer l'efficacité de l'appareil Duratron dans votre cas. Cet appareil a rendu la vie agréable à un bon nombre de personnes. Bien entendu, l'examen est fait sans engagement.

Appareils d'audition, au deuxième

THE T. EATON CO. LIMITED

OF MONTREAL

Chez les Sourdes-Muettes

Convocation

La première assemblée générale de l'année, pour les Dames bienfaitrices de l'Institut des Sourdes-Muettes, aura lieu mercredi, 1er mars, à 2 h. 30.

Le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., donnera une conférence. Les membres de l'Association et du comité des jeunes sont instamment invités à cette réunion.

Faits et glanes

L'ORIGINE DES "RATÉLIERS"

Les chirurgiens dentistes se doutent-ils que la prothèse dentaire, que l'on croit, en général, de création relativement récente, remonte, en réalité, à la plus haute antiquité?

Ce sont les Egyptiens qui semblent être les inventeurs des premiers "ratéliers" ainsi que le prouve la découverte, faite dans des sarcophages, de dents artificielles grossièrement fabriquées et de certaines pièces de prothèse, dans la bouche de momies. La chose doit s'expliquer car ce fait que, dans l'ancienne Egypte, des lois sévères condamnaient certains criminels à la perte de leurs dents, ceux qui les perdaient naturellement s'empressèrent d'avoir recours à des spécialistes pour les remplacer, afin de sauvegarder leur réputation d'honnêtes gens.

"Le Démon de Pégu" à Notre-Dame-de-Grâce

Demain soir, mardi, 29 février, à 8 heures, au "Manoir", angle boul. Décarie et Notre-Dame de Grâce, ouverture de l'abbaye du Gage Scapulaire: "Le Démon de Pégu", par le T. R. Père Régis, O.P.

Bienvenue à toutes les jeunes filles soucieuses de belle culture. Entrée libre.

Conseils pratiques

Maggy

ETERNELLES POUSSIÈRES

Parce que vous demeurez dans une vieille maison, la poussière vous livre une bataille continuelle! Elle semble s'infiltrer même à travers les murs pour se déposer sur vos beaux meubles soyeux, vos tapis, vos lampes. Pour éviter, du moins, que la poussière ne se faufile par les fenêtres, lavez-en tout le tour avec un savon absolument pur et extra-savonneux, rincez et asséchez. Frottez ensuite légèrement la surface lavée avec un chiffon enduit de nettoyeur à peinture: ce dernier a le don de barrer le passage à la saleté qui veut se frayer un chemin!

NE GASPILEZ PAS LA CHALEUR

Ne chauffez pas les pièces des étages supérieurs au cours de la journée. Fermez les fenêtres et les portes, fermez les radiateurs et les registres à air chaud dans les chambres à coucher et les autres pièces non occupées au cours de la journée.

par le R. P. Martial Lekeux, O.F.M. Maggy! Récit d'une vie courte, remplie, toute de générosité. "Ce livre, dit l'auteur, est la simple histoire de ma petite sœur qui mourut vaillamment à l'âge de vingt-trois ans et qui fut une sainte. Elle a donné pour moi sa vie toute fraîche; c'est donc une dette que l'écritain en écrivant ces pages".

Maggy! Histoire d'une âme qui grandit par l'ascèse chrétienne, qui militait avant le mot de l'action catholique, se dépense dans l'apostolat des humbles, qui enfin s'offre et se donne en victime pour ses trois frères dans l'armée.

Maggy! Un beau livre, ce qui est bien; un livre excellent, ce qui est préférable, que devrait se procurer, pour le lire, le relire et le méditer, tout apôtre de l'action catholique.

Volume de 264 pages — 4 hors texte. Edition canadienne d'après le 12ème édition française. Au comptoir \$1, par la poste \$1.10. Service de Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

La belle et la bête

par MARIO DONAL

No 1 (A suivre)

Le lac Lormond, coupe de cristal où se mire le ciel s'enferme dans une gaine de hauts escarpements. Sur sa surface, où le soleil fait traîner de longs fils d'or, sont semées des îles pareilles à des corbeilles fleuries. L'une des principales est l'île d'Inchlonay.

C'est là que se cachent, sous les ifs plantés par Robert Bruce, les tours terrifiantes et superbes de l'antique château-fort des Mac-Harty.

Le soir descend sur le lac. Le soleil glisse derrière les monts, laissant au ciel des traînées de soufre

et de flamme; les crêtes déchiquetées se détachent avec vigueur sur ce fond d'incendie; les arbres accrochés à leurs flancs font des masses d'ombre profonde que domine l'ombre encore plus dense du vieux donjon.

D'une petite auberge située à la pointe du lac, sort une femme en grand deuil. Le vert fraîchit, et elle serre contre elle les plis d'une longue mante dont le capuchon se rabat sur sa tête. La femme est de taille haute et élégante, sa démarche d'une distinction rare. Elle vient jusqu'au bord de l'eau; et, avec une application intense, elle

contemple le fantastique château. Les quatre tours inégales percées de meurtrières étroites, couronnées de machicolis, reliées par de longs murs aveugles, évoquent l'idée d'un sépulchre colossal où s'entasseraient les poussières des siècles disparus. Une terreur plane sur les girouettes grinçantes. Il paraît que, dans les nuits de tempête, la cloche suspendue dans la logette du guetteur s'ébranle toute seule, tinte un glas lugubre qui s'entend dans les villages alentour.

— Est-il possible, dit tout haut la femme en noir, qu'un homme vive depuis plus de soixante ans dans cette funèbre prison?

Le son de sa voix répercutée sur le lac que la nuit changeait en un miroir d'acier a fait tressaillir la promeneuse.

Elle se retourna vers la maison qu'elle venait de quitter comme pour reprendre pied dans le monde réel, et échapper à la fantasmagorie de l'heure et du décor.

Elle aperçut alors, dans le cadre de la porte violemment éclairée par le tronc de polir qui flambait

dans l'âtre, la majestueuse ampleur de Mme Temple, la maîtresse de l'auberge qui, d'une voix flûtée tout à fait inattendue, lui cria:

— Le lac est traître, prenez garde de vous refroidir.

Puis la ronde personne s'avancant à pas menus ajouta, le ton baissé:

— Nous sommes à vendredi, et il est dangereux de regarder le donjon après le soleil couché.

Plus bas encore, elle continua:

— Voyez-vous la tour de gauche?

— Oui. Eh bien?

— La petite fenêtre, tout en haut, est celle de la chambre du dernier Mac-Harty. Depuis deux cents ans le châtelain, qui fut joueur et vicieux, continue avec le diable une partie d'échecs qui ne finira que lorsque sonnera la trompette du jugement.

Derrière les déchirures des montagnes, des tons pourpres demeuraient au ciel. La femme en noir tint les yeux levés un moment sur la tour et les abaissa en frissonnant un peu. Dans ce soir sanglant, tou-

tes les évocations infernales semblaient possibles.

— Si vous m'en croyiez, continuait l'aubergiste, vous renoncerez à vous rendre à cet affreux château, un vrai château de Barbe-Bleue.

— Il le faut, répondit l'étrangère, d'un ton qui s'efforçait de paraître rassuré.

Elle répéta: "Il le faut", en serrant plus étroitement les plis de sa mante, glacée jusqu'au coeur, tant la tâche à remplir tout à coup l'effrayait.

— Vous ne savez rien de plus que ce que vous m'avez raconté, madame, sur lord O'Brian?

— Rien. Je n'ai jamais vu Sa Seigneurie, et personne, depuis quarante ans, ne peut se vanter d'avoir aperçu son visage.

Il a le monde en horreur, je vous l'ai dit; un vieil homme et une vieille femme, muets comme des pierres, le servent seuls; deux chiens, sauvages comme des loups, sont ses compagnons. A quoi bon posséder des mille livres de revenu pour s'enfermer dans une prison

pareille?

— Son malheur l'a aigri.

— C'est sûr; se casser les reins à trente ans, n'avoir ni femme, ni enfants, ni parents proches, c'est bien fait pour dégouter de tout. Mais c'est égal, vous pouvez me croire, j'aimerais mieux rencontrer une Dame verte que d'entrer dans ce château. Personne ne peut dire ce qui s'y passe, mais on s'en doute.

— Et que se passe-t-il? questionna la femme en noir pour entendre le son de sa voix, et rompre l'angoissante crainte que les paroles de l'aubergiste faisaient couler en elle.

— Ce qui se passe? on n'en sait rien, je le répète, parce que personne ne se risquerait à y aller voir.

Les ouates grises qui montaient du lac s'accrochèrent aux ifs qui, de trois côtés, encadraient le château; elles se collèrent en molles draperies le long des minces corniches et, derrière ce voile, tout disparut.

Les deux femmes rentrèrent. Au moment où elles franchissaient le seuil de l'auberge, un coup de vent passa en hurlant et trois fois la

cloche du donjon tinta.

Mme Temple mit ses pouces en croix et sa voix trembla pour dire:

— Il y aura, cette nuit, une mort dans le voisinage. Dieu daigne écarter la bonne dame de chez nous.

Elle disait la bonne dame d'un ton craintif, et comme si cet euphémisme devait attendre la redoutable faucheuse.

La grande salle de l'auberge était gaie; sur ses murs, roses par la flamme de l'âtre, éclataient des enluminures aux couleurs vives, des scènes de courses et de boxe, des combats de chiens et de coqs dans des cadres dorés. Des assiettes de fer émailées, appliquées au-dessus des portes ou semées entre les cadres, représentaient les douze mois de l'année. Les tables et les bancs de chêne ciré reluisaient; le dallage rouge éblouissait. Des fusils étaient accrochés en panoplie au-dessus de la cheminée auprès de laquelle fumaient deux hommes. Cette soirée de printemps était froide.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 420 rue Notre-Dame est à Montréal par l'Imprimerie Populaire à responsabilité limitée, éditeur-proprétaire — Georges Poirier, directeur-gérant.

M. Paul Gouin expose son point de vue

Sur ce qu'il appelle l'imbroglie du Bloc — MM. Hamel, Chaloult et Gouin demandaient des postes de commande et de confiance

Au cours de ma carrière politique, j'ai vécu des heures difficiles, pénibles, douloureuses même. Après avoir connu 1936 et 1939, j'espère que je n'aurai plus à revivre de tels moments. La Providence en a décidé autrement. Une fois de plus, je suis appelé, en des circonstances particulièrement ingrates pour moi, à donner à mes compatriotes des avertissements graves, des conseils, mes prières n'ont pas été écoutées, mais les événements sont venus démontrer de façon particulièrement tragique combien la voie que j'avais tracée était la bonne. J'espère qu'en 1944 les nationalistes voudront bien se rappeler cette expérience du passé. En tout cas, quoi qu'il advienne, j'aurai une fois de plus la satisfaction d'avoir accompli mon devoir jusqu'au bout, d'avoir placé la responsabilité de la décision sur les épaules des principaux intéressés, mes compatriotes qui, après m'avoir entendu, pourront, en toute connaissance de cause, décider de leur propre sort.

Esprit de conciliation

Mesdames et Messieurs, jusqu'à date, j'ai cru ne pas devoir prendre position publique dans ce qu'on est convenu d'appeler l'imbroglie du Bloc Populaire Canadien. Au cours des derniers dix mois, bien que la situation fût extrêmement tendue et humiliante pour nous, je me suis appliqué, de concert avec MM. Hamel et Chaloult et quelques rares hommes de bonne volonté, à chercher une solution au différend et je tiens à ce que le public sache qu'au cours de ces nombreuses démarches, MM. Hamel et Chaloult ont fait preuve d'indéfiniment plus d'esprit de conciliation et de collaboration véritable que certaines personnes qui se plaisent à les accuser d'intransigence, qui se sont même permis de leur donner publiquement et gratuitement des leçons de générosité et de désintéressement.

Déception profonde

Car il y avait moyen de régler l'imbroglie d'un accord honorable et équitable pour toutes les parties en cause; il y avait moyen d'empêcher la division des forces nationalistes, de sauver la cause nationale du désastre, d'empêcher la répétition de 1911 au fédéral et de 1936 au provincial. Pour cela il aurait suffi que MM. Raymond et Laurendeau reconnaissent le bien-fondé de nos revendications, fassent quelques légitimes concessions, consentent à parcourir la moitié du chemin. En dépit de toutes les apparences, en dépit des refus réitérés que nous avions valus nos démarches précédentes, je me suis cramponné à l'espoir que ces messieurs finiraient par accepter la main que nous leur tendions généreusement et loyalement pour assurer enfin l'unité de la cause. Jusqu'à la toute dernière minute, je comptais avoir l'immense joie de vous annoncer ce soir que les différends étaient arrangés à l'amiable, que l'union des forces nationalistes était chose accomplie. Au lieu de cela, c'est la mort dans l'âme, avec infiniment de regret, que je dois faire part au public de ma profonde déception.

M. Raymond a refusé

En dépit de ce qu'on a publié dans les journaux de samedi le 26 février en dépit de ce que M. Raymond a fait dire le même soir à la radio, je déclare que ce sont MM. Raymond et Laurendeau qui ont refusé la dernière proposition que nous leur avons faite, que ce sont eux qui ont refusé une fois de plus de régler l'imbroglie sur une base équitable. Chose certaine, et le public de cette province a pu s'en rendre compte dans la déclaration de M. Raymond et par la causerie de M. Trépanier qui, sans savoir ce que je dirais ce soir, ont pris l'écrasante responsabilité de rompre publiquement et définitivement les ponts. Mon devoir est donc bien clair maintenant: exposer au public la situation à laquelle nous avons vainement tenté de remédier privément et au cours des deux réunions générales du Bloc, alors qu'on nous a refusé le droit pourtant élémentaire d'exposer notre version en vue d'en arriver à un accord.

Question de principes

Contrairement à ce que certains dirigeants du Bloc ont laissé entendre pour essayer de nous discréditer devant l'opinion publique, l'imbroglie qui existe au sein du Bloc populaire canadien n'a pas été causée par une simple question de personnalités entre M. Lacroix d'un côté, et MM. Hamel, Chaloult et moi-même de l'autre. Il s'agissait au contraire d'une question primordiale de principes. Quelque temps après que le mouvement eût été lancé, nous avons découvert, par suite d'une entente que l'on aurait dû nous dévoiler avant la naissance du Bloc et dont la connaissance aurait complètement modifié notre attitude, nous avons découvert, dis-je, que M. Lacroix avait complète autorité, au point de vue financier, sur les trente-cinq comités constituant le district de Québec, c'est-à-dire qu'il finançait directement, sans passer par l'intermédiaire de M. Raymond, l'organisation de Québec, payait le salaire de l'organisateur du district et des autres employés, subvenait à tous les frais de la campagne, tels qu'assemblées, déplacements, etc., et, advenant une élection, fournissait directement aux candidats du district de Québec l'argent nécessaire à leur élection.

Un Etat dans l'Etat

En dehors des personnes en cause, une telle entente mettait en jeu un principe d'une extrême importance. Concéder à un homme, quel qu'il soit, la faculté de contrôler une partie notable du mouvement et jusqu'à la moitié, par son argent, c'était créer un Etat dans l'Etat, c'était revenir à la politique des vieux partis, à la politique de la dictature des bailleurs de fonds

électorale, politique qui nous a conduits à nos sombres et contre laquelle nous nous sommes toujours battus.

Un tel contrôle ne pouvait qu'amener une division de l'autorité au sein du Bloc. Comme question de fait, au lieu d'avoir un seul chef, nous en avons eu deux, M. Raymond et M. Lacroix dans le district de Québec. En conséquence des pouvoirs et de l'influence que son argent lui apportait, M. Lacroix a pu forcer M. Raymond à prendre parti contre l'unité et l'intérêt du mouvement que nous lui avions confié.

Mémoire pour le public

Il serait facile ici de fournir de nombreux exemples, de nombreuses preuves. Ils ne peuvent entrer dans le cadre d'une causerie aussi brève. Un mémoire que nous sommes à préparer sur toute l'affaire et qui sera mis à la disposition du public prochainement donnera en détails ces exemples et ces preuves.

M. Raymond nous a ignorés

Mais l'incident Lacroix, si important qu'il soit en lui-même, ne constitue cependant qu'un angle du problème qui a des causes encore plus graves, plus profondes. Cet incident a servi à nous démontrer, ce que nous appréhendions depuis le début du mouvement et que nous avions pressenti à de multiples signes, que M. Raymond n'avait pas confiance en nous, qu'il ne voulait pas collaborer avec nous autrement qu'en paroles, qu'il ne voulait pas nous accorder les postes de commande que le public réclamait pour nous comme garantie de l'exécution de notre programme, postes dont on nous écartait systématiquement alors qu'on aurait dû les partager équitablement entre toutes les parties intéressées et dûment qualifiées.

L'incident Lacroix nous a permis de nous rendre compte définitivement qu'il était inutile d'espérer une collaboration adéquate, non seulement entre M. Lacroix et nous, mais également, et c'était infiniment plus grave, entre M. Raymond et nous, et cela uniquement parce que ces messieurs entretenaient en notre endroit les mêmes sentiments de méfiance, alors que nous avions toujours été prêts, nous, au nom de l'unité, à plus de sacrifices personnels pour collaborer avec M. Lacroix et à plus forte raison avec M. Raymond.

Le Bloc n'a pas cherché de formule. Un fait était devenu évident: depuis le début du mouvement, le Bloc n'avait pas réussi, n'avait même pas cherché à trouver la formule qui aurait marié harmonieusement deux groupes d'hommes nettement différents par leur passé, leur entraînement, leur préparation, leurs luttes et leurs liens d'amitié: MM. Raymond, Lacroix et Gauthier d'une part, Hamel, Chaloult et moi-même de l'autre. Cette division d'hommes et d'opinions, M. Raymond l'a d'ailleurs confirmée par sa déclaration du 30 novembre 1943 dans laquelle, abandonnant le rôle d'arbitre qui est celui du chef, il blâmait publiquement MM. Hamel et Chaloult pour se porter garant de M. Edouard Lacroix.

Cette division, si déplorable qu'elle ait paru à première vue, n'aurait tout de même pas d'inconvénients irréductibles. Par la nature même des choses, le Bloc se proposant de faire la lutte sur deux terrains, il était devenu nécessaire de constituer deux équipes, l'une pour exercer son action au fédéral, l'autre au provincial.

Nous avons demandé à M. Raymond de profiter de cette circonstance providentielle qui s'offrait de régler honorablement un conflit si dommageable à la cause nationale, de consacrer par un geste officiel ce qui existait déjà en fait, de convenir que lui-même, M. Lacroix et M. Gauthier, qui s'entendaient parfaitement entre eux, dirigeraient dorénavant l'aile fédérale du Bloc, tandis que Hamel, Chaloult et moi-même nous nous occuperions de l'aile provinciale en collaboration avec M. Laurendeau, les deux groupes devant être sous la direction suprême de M. Raymond.

A cette fin, nous lui avons demandé de faire nommer un leader provincial par une convention. Ce règlement logique, nécessaire et honorable pour toutes les parties en cause, a été proposé à M. Raymond, en notre nom, dès l'été 1943, par M. Chaloult. Il lui a été renouvelé à l'automne par des amis communs. Je le lui ai moi-même suggéré en octobre et novembre 1943. Philippe Ferland, parlant au nom d'Hamel et de Chaloult et en mon nom, l'a répété verbalement en décembre 1943 et par écrit en janvier de cette année. Le dernier refus de M. Raymond date du 12 janvier 1944.

Nomination arrachée par surprise. Cependant, moins de 15 jours après ce refus, quand il fut élargi qu'on avait enfin réussi à nous exclure virtuellement du Bloc et qu'on nous éliminait jusqu'à la possibilité que l'un ou l'autre d'entre nous soit choisi comme leader provincial, M. Raymond, sur le voeu unanime et arraché par surprise à des congressistes qui ne connaissaient pas les faits et à qui on refusait d'entendre tous les intérêts, M. Raymond imposait au Bloc un leader provincial en la personne de M. André Laurendeau.

La manœuvre était souverainement habile et extrêmement injuste pour nous. A ceux et à ces étaient nombreux, qui faisaient des observations, qui trouvaient étrange que l'on eût passé par-dessus nos états de service pour choisir un jeune homme de 31 ans si bien doué soit-il, on disait que M. Raymond n'avait pas eu le choix, qu'il avait été en quelque sorte forcé de faire cette nomination parce qu'il n'y avait pas d'autres candidats, parce que nous nous étions nous-mêmes exclus du Bloc, que si nous étions restés dans le mouvement, le choix de M. Raymond eût probablement été diffé-

rent. On a même poussé l'effronterie jusqu'à laisser entendre, et c'est ce qui a principalement contribué à faire accepter cette nomination faite de façon si irrégulière, que M. Laurendeau n'était nommé que parce qu'il pouvait mieux que tout autre régler l'imbroglie et nous induire à reprendre nos activités au sein du Bloc.

Prêts à tout oublier

En dehors des circonstances qui ont entouré la nomination de M. Laurendeau, ce dénouement apportait une dernière preuve, éclatante entre toutes, que M. Raymond n'avait pas confiance en nous, refusait notre collaboration si généreusement offerte et consacrait par une suprême injustice toutes les autres injustices que nous avions subies depuis les premières heures du mouvement.

Une telle provocation, imposée à des gens moins patients, moins conciliants, moins soucieux que nous de l'intérêt national, aurait normalement appelé une riposte immédiate, cinglante et publique. Sollicités de toutes parts, pressés par nos amis indignés des manœuvres odieuses dont nous étions victimes, encouragés par des hommes qui jusque là n'avaient pas été de nos partisans mais qui ne pouvaient admettre que nous nous taisions plus longtemps, nous nous sommes cependant montrés prêts à tout oublier, à tout accepter, une fois de plus, dans l'intérêt de la cause.

Manœuvres de M. Girard

Pendant le congrès, M. Philippe Girard, poussant le cynisme jusqu'à nous couvrir de fleurs pour mieux cacher son jeu, avait fourni une version absolument fantaisiste et erronée de l'imbroglie sous le fallacieux prétexte d'éclairer l'opinion des congressistes; on avait baïonné nos amis et même des tiers qui voulaient faire éclater la vérité et défendre la justice; on avait refusé de nous inviter au congrès, on avait étouffé les résolutions demandant à ce que nous soyons entendus pour répondre aux insinuations de M. Girard; on s'était soigneusement abstenu des démarches qu'un voeu formel du congrès requerrait pour nous demander de reprendre nos activités au sein du Bloc. Et cependant, malgré tout, le congrès était à peine terminé que, dans une ultime tentative de conciliation, nous nous déclarions disposés, en date du 7 février 1944, dans une lettre aux dirigeants du Bloc, à étudier toute proposition sérieuse et honorable pouvant réparer les injustices dont nous avions été victimes et restaurer notre confiance.

Inutile de vous dire, qu'aucune proposition n'est venue de notre part. On se contenta de nous demander si nous avions, nous, d'autres suggestions à faire pour un règlement.

Entrevue avec M. Laurendeau

En dépit de cette attitude, en dépit de ce qui s'était passé avant, pendant et après le congrès, nous sommes allés plus loin encore dans la voie de la conciliation. Le 16 février 1944, je me suis rendu chez M. André Laurendeau. Dans l'intérêt de la cause, au nom de MM. Hamel et Chaloult et au mien, je lui ai, une fois de plus, franchement, loyalement et sincèrement, tendu la main. Je lui ai dit que nous étions prêts tous les trois à l'accepter comme leader provincial pourvu qu'il consente à nous fournir des précisions sur certains articles du programme que nous jugeons particulièrement essentiels et sur lesquels jusqu'ici MM. Raymond et Laurendeau n'ont pas jugé à propos de se prononcer ou n'ont pas pris d'attitude suffisamment catégorique, pourvu aussi que M. Laurendeau consente à nous donner, sous son autorité et celle de M. Raymond, des postes de commande et de confiance qui nous assureraient la réalisation éventuelle des idées que nous préchons depuis si longtemps. Le 17 février, j'ai écrit à M. Raymond pour lui confirmer cette entrevue et ces propositions.

On admettra que, dans les circonstances, cette démarche était une preuve éclatante et particulièrement méritoire de notre bonne volonté, de notre grand désir de collaboration franche et loyale, de notre profond attachement à la cause nationale. M. Raymond et Laurendeau avaient là une magnifique occasion d'assurer l'unité et le triomphe de la cause canadienne-française, de prouver par des actes et non pas simplement par des mots qu'ils avaient vraiment confiance en nous, qu'ils voulaient vraiment collaborer avec nous; MM. Raymond et Laurendeau avaient là une magnifique occasion de réparer les injustices dont nous avons été victimes, de restaurer la confiance que nous avions en eux et que les événements survenus au cours de la dernière année avaient sérieusement ébranlée.

Le Bloc refuse encore

Leur réponse m'est parvenue mardi de cette semaine, soit le 22 février au matin.

Je suis revenu une fois de plus à la charge. J'ai immédiatement téléphoné à M. Laurendeau pour lui rappeler que je lui avais proposé de diviser les comités entre un groupe et le nôtre comme ultime moyen de conciliation, sachant par ailleurs que ces messieurs seuls ne peuvent, dans le court délai qui nous sépare des élections générales provinciales, conduire avec des chances de succès une lutte dans toute la province. M. Laurendeau m'a répondu que ni lui ni M. Raymond n'avaient considéré cette proposition. C'était bel et bien, sous des formes évasives, comme toujours, un nouveau refus définitif de la part de M. Raymond et de M. Laurendeau.

J'ai demandé à M. Laurendeau de communiquer avec M. Raymond, en ce moment à Ottawa, pour savoir s'il pouvait au moins accepter le principe de la question. Mercredi matin, le 23 février, M. Laurendeau m'a fait savoir que M. Raymond n'était même pas en état de se prononcer sur le principe de la proposition, ce qui, tout le monde le comprendra, équivalait à un autre refus.

Voilà, exposé très succinctement l'état de la question; voilà, trop

brèvement sans doute, l'histoire de l'imbroglie; voilà les démarches nombreuses, les tentatives répétées auxquelles nous avons eu recours pendant dix mois pour le régler. Voilà où nous en sommes.

Je contiens mon indignation

Samedi matin, le 26 février, à la toute dernière minute comme d'habitude, alors qu'il croyait que ma causerie avait déjà été censurée et enregistrée sur disque, alors qu'il pensait qu'il n'était impossible de lui répondre à fond, M. Maxime Raymond, pour essayer de détruire l'effet de mes déclarations, a remis aux journaux un communiqué où il donne sa version et son interprétation des dernières démarches que MM. Hamel, Chaloult et moi-même avons tentées, dans un ultime effort, pour régler le différend. Hier soir, M. Raymond a fait répéter sa version à la radio par M. Victor Trépanier. Il cherche à s'attribuer le mérite des tentatives du rapprochement que nous avons faites, nous, après le congrès. Il affirme que c'est lui qui a fait les premières tentatives de rapprochement après le congrès; il affirme que c'est le Dr Hamel et moi-même qui avons refusé la dernière proposition; il laisse entendre que le seul moyen de contenter le Dr Hamel et moi-même aurait été, pour lui et pour M. Laurendeau, de nous céder leurs places. Une fois de plus, je tiens mon indignation devant un tel procédé; une fois de plus, je m'abstiens de qualifier comme il le conviendrait les assertions de M. Raymond.

Le Dr Hamel, René Chaloult et moi-même publierons, d'ici quelques jours, dans les journaux, une réponse à ces affirmations. Nous prouverons par des documents, par le témoignage de personnes désin-

téressées, que M. Raymond, volontairement ou involontairement, a induit le public en erreur, qu'il a, par des moyens infiniment regrettables, cherché à nous discréditer devant l'opinion publique.

Tribunal d'arbitrage

Nous irons plus loin: Philippe Hamel, René Chaloult et moi-même sommes prêts à soumettre toute cette affaire à un tribunal d'arbitrage. Nous sommes prêts à nous engager sur notre honneur à disparaître de la vie publique si nous sommes incapables de prouver devant ce tribunal que j'ai affirmé ce soir, pourvu que MM. Raymond et Laurendeau de leur côté prennent un semblable engagement.

De toute façon dans ma prochaine causerie, je me propose de pousser plus avant et de dire les raisons profondes qui ont motivé et motivent l'attitude de M. Raymond à notre endroit. J'exposerai au grand jour, par quelles intrigues, par quelles manœuvres et pour quels intérêts M. Lacroix a pu nous être préféré, M. Raymond a pu nous refuser sa confiance et nous exclure du mouvement dont nous sommes les précurseurs. Je vous dirai également comment nous entendons continuer notre œuvre politique.

S'il ne s'agissait que de nous, que de nos personnes, nous rentrerions tranquillement dans nos foyers, satisfait d'être allés jusqu'à l'extrême limite de notre devoir et même au-delà. Nous laisserions le temps passer que nous avions raison, comme en '36, comme en '39. Mais moins que jamais doit-on se contenter d'avoir eu raison. Parce qu'il ne s'agit pas seulement de notre honneur personnel soit sauf.

C'est la cause nationale elle-même qui est en péril: c'est le sort de tout notre peuple qui se joue en ce moment. Devant la menace du commu-

nisme, menace que chaque jour aggrave, il est de notre devoir de continuer notre lutte, cette lutte que nous poursuivons depuis au delà de dix ans, en dépit de tous les obstacles, de toutes les épreuves, de toutes les déceptions, de toutes les duplicités. Nous continuerons seuls, si le faut, à chercher le triomphe de la justice et de la vérité en employant des méthodes basées sur la justice et la vérité.

Un mouvement qui veut lutter avec succès contre la marée montante du communisme ne doit pas avoir peur de crever l'abcès qui ronge notre organisme social et économique. Il ne doit pas avoir peur de provoquer et d'appliquer des remèdes énergiques et radicaux pour nous sauver; un mouvement qui veut instaurer dans cette province et dans ce pays un ordre nouveau doit se servir pour arriver à son but de procédés nouveaux; un mouvement qui dénonce les méthodes politiques et électorales des vieux partis, n'a pas le droit, sous le fallacieux prétexte que la fin justifie les moyens, d'employer les mêmes méthodes condamnablement et néfastes; un mouvement qui veut faire triompher la liberté sous toutes ses formes, liberté de parole, liberté économique, liberté sociale, un mouvement qui veut assurer le règne de la confiance, de la justice et de la vérité n'a pas le droit, dès ses premiers pas, de les fouler aux pieds.

Oui, Monsieur Trépanier, cette tâche sacrée dont je parlais dans ma causerie d'octobre 1942 que vous avez commentée si habilement, à votre façon, cette tâche sacrée, c'était le triomphe de la liberté, de la confiance, de la justice, de la vérité. C'est pour assurer ce triomphe que j'avais accepté de servir sous Maxime Raymond, que j'avais demandé à tous nos compatriotes de se rallier autour de lui. Je ne me dérobe pas à cette tâche sacrée, je ne

recule pas devant elle. Monsieur Trépanier, l'histoire dira et prochainement de quel côté furent les dérobades et les reculades. Je dis l'histoire, Monsieur Trépanier, et non pas vous et vos semblables.

Lettres de mon moulin

par ALPHONSE DAUDET

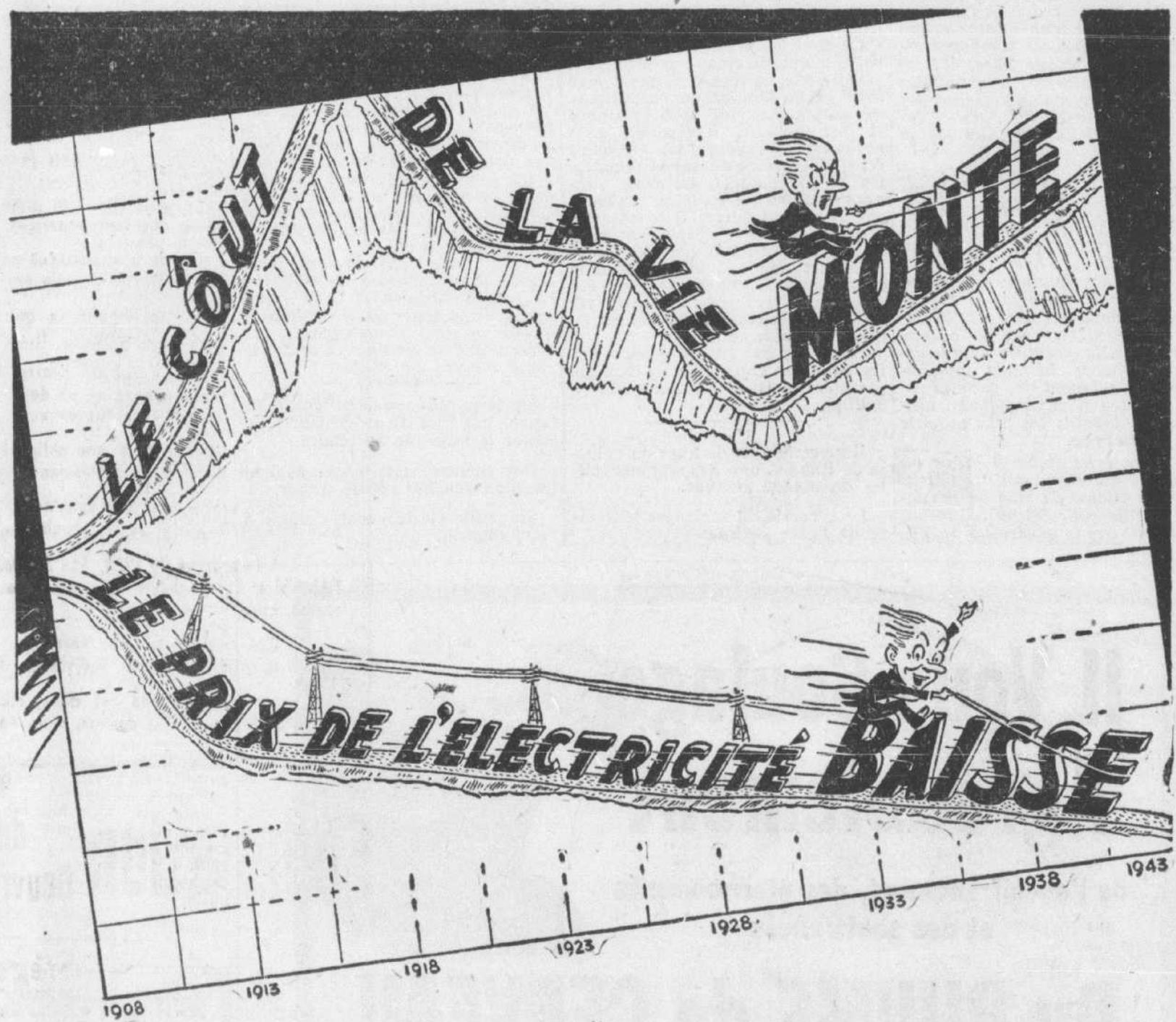
Récits de tendresse et de sensibilité, pétillants d'esprit, de sel gaulois. Qui ne se rappelle la brave "chèvre de M. Seguin", qui se battit toute la nuit avec le loup, de la "Mule du Pape", du "Curé de Cucugnan", de tous ces chefs-d'œuvre de cet ensorcelleur d'Alphonse Daudet, "enthousiaste, épris de beauté, de lumière et de ciel bleu, prêt à bondir joyeusement dans les champs, à la suite des lapins de son moulin et de la malheureuse chèvre de M. Seguin?"

Ainsi que l'écrit si bien un critique, vous sentez en lisant Daudet comme un pincement au cœur, l'émotion vous étreint. Vous vous retrouvez à vingt ans, l'âme neuve, tendant les bras à la vie et refusant de croire à la fausseté de son ensoleillement. Daudet recrée en un tournemain l'univers qui nous semblait perdu.

Cette publication des Editions Bernard Valiquette sera d'autant plus appréciée qu'elle a été très soignée et revêt une élégance et un goût qui rappellent sous plus d'un aspect la collection classique des éditions de Cluny. Elle figure avec honneur dans les plus riches bibliothèques.

"Lettres de mon Moulin", par Alphonse Daudet, est en vente au prix de \$1.00, (\$1.10 par la poste).

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



L'électricité est le seul article qui coûte moins cher aujourd'hui!

DEVANT la hausse constante du coût de la vie, il est un article dont le prix ne monte pas et c'est l'électricité. Malgré la hausse des autres services et des autres produits, le coût du service électrique, tel que fourni par Montreal Light, Heat & Power, a constamment diminué.

Cette diminution a été progressive au cours des trente-cinq dernières années.

Il y a à cela plusieurs raisons dont l'administration efficace et économique de la compagnie n'est pas la moindre.

En fait, aujourd'hui plus que jamais, le public reçoit plus d'électricité pour moins d'argent. Car au fur et à mesure que sa consommation augmente, le tarif diminue.

Si votre facture s'établit aujourd'hui à peu près au chiffre d'il y a plusieurs années, vous recevez probablement quatre fois autant de service, sinon plus, pour l'argent que vous payez.

Rappelez-vous que pendant que le coût des autres articles montait considérablement, Montreal Light, Heat & Power a pu fournir à ses abonnés un service amélioré à un prix de plus en plus bas.

Savez-vous

que tandis que le coût de l'électricité diminuait constamment pour les abonnés de Montreal Light, Heat & Power, le coût des services généralement augmentait, à preuve le chiffre de la dette provinciale qui de \$71 millions en 1930 est passé à \$372 millions en 1943?

Reclame publiée dans l'intérêt de plus de 1,000,000 de citoyens et des 30,000 actionnaires de

MONTREAL LIGHT HEAT & POWER

Consolidated

AU SECOURS!

CRIENT LES 36 OEUVRES DE LA FÉDÉRATION

- Société Saint-Vincent-de-Paul
- Assistance Publique
- Maison Ignace-Bourget
- Aide à la Femme
- Union Nationale Française
- Soin des Vieillards Indigents
- Aide aux Vieux Couples
- Petites Soeurs de l'Assomption
- Assistance Maternelle
- Société des Infirmières Visiteuses
- Gouttes de Lait Paroissiales
- Institut National Canadien pour les Aveugles
- Cantines Scolaires
- Cantines Scolaires de Pointe-aux-Trembles
- Oeuvre des Terrains de Jeux
- Oeuvres des Terrains de Jeux de Verdun
- Service de l'Aide aux Désemparés
- Service de l'Aide aux Désemparées
- Accueil Jociste
- Patronage Saint-Vincent-de-Paul
- Secrétariat de l'Enfance
- Placement Familial
- Home d'Observation
- Colonie des Grèves
- Colonie Saint-Arsène
- Colonie Ville-Marie
- Colonie Sainte-Jeanne-d'Arc
- Nouvelle Colonie pour Fillettes
- Camps de Santé Bruchési
- Camp "Le Grillon"
- Bureau d'Assistance Sociale aux Familles
- Association Canadienne-Française des Aveugles
- Services Bénévoles Féminins
- Ecole de Service Social
- Conseil des Oeuvres
- Conseil Canadien du Bien-Etre

Ce qu'il faut défendre d'abord !

... Il reste à peine trois jours avant la clôture de la douzième campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises. Ces trois jours décideront du sort de l'appel en faveur de nos trente-six oeuvres d'assistance. La Fédération enregistrera-t-elle, comme d'habitude, le succès auquel elle a le droit de s'attendre? Essuiera-t-elle plutôt un échec qui serait humiliant et désastreux pour le prestige canadien-français? ... La réponse appartient au public, à la classe ouvrière et à la classe moyenne comme à la classe riche.

Les progrès de la campagne ont été jusqu'ici d'une lenteur inquiétante. Il semble que l'on puisse attribuer cette lenteur en bonne partie à l'indifférence manifestée par un trop grand nombre de nos concitoyens de langue française envers LEUR Fédération.

Et pourtant cet organisme, qui n'a rien à envier aux autres fédérations, est peut-être encore la plus splendide réussite à porter à l'actif de la race française en Amérique. Il est un frappant exemple de solidarité culturelle et raciale.

Par suite de l'état de guerre de notre pays, nous vivons actuellement, il est vrai, des heures anormales. C'est le devoir de chacun de contribuer financièrement — et dans toute la mesure de ses moyens — à cet effort de guerre. Mais ceci ne nous dispense pas du devoir primordial de secourir les malheureux.

Cette primauté de nos obligations envers nos oeuvres a été d'ailleurs soulignée de noble façon par les deux éminents personnages qui illustrent en ce moment la résidence vice-royale de Rideau-Hall.

En une circonstance solennelle, le comte d'Athlone ne disait-il pas, en effet, qu'il est essentiel à notre effort de guerre que la santé, le bien-être et le moral de la population, ICI MEME A L'INTERIEUR DU PAYS, soient maintenus au niveau le plus élevé possible?

A l'automne de 1939, Son Altesse Royale la princesse Alice, parlant à l'occasion d'un appel de secours en faveur des colons nécessiteux de l'Abitibi et des pêcheurs nécessiteux des Iles-de-la-Madeleine, nous disait pour sa part: "Votre premier devoir est d'abord de secourir VOS PROPRES malheureux."

Ces paroles peuvent fort bien s'appliquer à notre Fédération canadienne-française puisque la tâche de celle-ci est pour ainsi dire de canaliser tous les gestes individuels de charité pour aider ensuite plus efficacement les milliers de nécessiteux de notre ville.

Notre Fédération est donc, pour les Canadiens français, la première forteresse à défendre. Elle doit garder le premier plan de nos préoccupations. Nous devons, tous, nous faire un point d'honneur de solidifier davantage cette forteresse.

Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises

Siège de la Campagne de la Fédération:

445 rue ST-FRANCOIS-XAVIER — Montréal — MA. 8101

Douzième Campagne du 21 Février au 2 Mars

OBJECTIF: \$612,000

AIDONS LA FÉDÉRATION SOYONS GÉNÉREUX

Cette page est publiée grâce au concours des commanditaires suivants:

D. C. Brosseau & Compagnie Limitée
Epiciers en gros — 405 rue Saint-Dizier

P.-E. Chevalier
Boucher-épicière — 1546 rue Désery — Tél. FA. 3618

Compagnie de Biscuits Stuart Limitée
235 ouest, avenue Laurier

Dionne Limitée
5005 boul. Décarie — EL. 7301 — 1460 est, avenue Mont-Royal — FA. 3589
2077 ouest, rue Ste-Catherine — WI. 4123
6536 rue Saint-Hubert — TA. 6324 — 6873 rue Saint-Hubert — TA. 6315

O. Gauthier Limitée
Fabricants des gâteaux CINDERELLA — 1960 rue Parthenais — FA. 3567

Les Jardiniers Modèles
Paul Boudrias, prop. — 161 est, rue Saint-Paul

J.-P. Laberge Enr'g
Articles de fumeurs, bonbons, etc. — 5006 boul. Décarie — WA. 5624

Laviolette Baribeau Limitée
Epiciers en gros — 345 rue Berri — PL. 4494

L.-N. Messier Limitée
J.-E. Cadieux, prés. — 1490 est, avenue Mont-Royal — J.-C. Aubry, sec.-trés.

Pêcheurs Unis de Québec
6381 boul. Saint-Laurent — CA. 5788

The Wood Gundy Corporation
Limited

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien s'assure les honneurs du championnat de la Ligue Nationale

Les Habitants de Dick Irvin se sont joués des Bruins de Boston, samedi soir, au Forum, en triomphant des protégés d'Arthur Ross par le compte de 10 à 2 — Sa vingt et unième partie locale sans défaite — Tous nos porte-couleurs ont contribué à la victoire des nouveaux champions

Le Canadien est champion de la Ligue Nationale de hockey pour la saison 1943-44 car samedi soir, le Tricolore a mis une autre victoire à son crédit en triomphant des Bruins de Boston par le compte de 10 à 2, au Forum, et ce triomphe permit aux salariés de la Canadien Arena Co. de s'assurer la possession du trophée Prince de Galles, honneur qui échoit aux Allemands de Détroit, l'an dernier.

Dans la partie de samedi soir, personne ne pouvait douter de la supériorité du Bleu-Blanc-Rouge sur les Bruins car du commencement à la fin les joueurs montrealais déclassèrent leurs rivaux; on aurait pu croire que les hommes de Dick Irvin étaient opposés à des juniors et seul Bert Gardiner empêcha les Habitants de triompher par un pointage plus élevé.

En plus de perdre la partie de samedi soir, les Bruins ont probablement perdu les services de Johnny Crawford pour quelques semaines, car ce joueur de défense s'est assez gravement blessé alors qu'il tentait de mettre Ray Gelfin en échec au cours de la deuxième période.

Crawford tenta de porter un coup d'épée à l'aile du Canadien, qui attaqua le territoire des visiteurs mais Ray vit venir son rival; il sut faire une feinte et évita son rival qui fit un plongeon pour aller se frapper contre la bande et dans sa chute le porte-couleurs du Boston se fractura un os au coude.

Le Bleu-Blanc-Rouge a donc pu conserver son record intact en ce qui concerne les parties disputées au Forum car nos favoris n'ont pas été défaits une seule fois sur les vingt et une parties jouées en notre ville depuis le début des présentes séries.

Tous les joueurs du Canadien ont contribué à la victoire des champions et ils furent longuement applaudis par les 11,226 personnes qui ont été témoins de la joute, car les spectateurs réalisaient que par ce triomphe le Tricolore s'assurait le titre qu'il n'avait pu obtenir depuis 13 ans.

L'attaque comme la défense fut solide et effective et dans les buts Bill Durnan fut solide dans les rares occasions que ses filets furent menacés. Sur l'offensive, Maurice Richard fut de nouveau en évidence car il enregistra deux buts et obtint deux assistances, pendant que Phil Watson réussissait à déjouer deux fois Bert Gardiner, qui gardait les filets du club visiteur.

Le trio Gelfin-Chamberlain-Watson se révéla fort effectif et fut la ligne qui donna le meilleur hockey, mais ces trois joueurs furent

De nouveau les Rangers sont battus

Chicago, 28 — Après avoir triomphé des Leafs samedi soir, les Eperviers de Louie Thompson sont de nouveau revenus à la charge hier soir alors qu'ils étaient aux prises avec les Rangers de Lester Patrick et ils ont réussi à mettre une autre victoire à leur crédit alors qu'ils triomphèrent des New-Yorkais par le résultat de 4 à 2.

Cully Dahlstrom a été le héros de cette victoire en comptant 3 des 4 buts des Eperviers, dont 2 en 2.18 minutes à la 3e période.

Les Rangers prirent les devants lorsque Mahaffy compta en un peu plus de 8 minutes sur des passes de Hextall et Hiller, mais les Eperviers égalisèrent 4 minutes plus tard lorsque Dahlstrom compta son but avec l'aide de Allen et Serber, mais les Rangers revinrent à la charge pour égaliser à leur tour avant la fin de la période, Gauthier comptant sur des passes de DeMarco et Hextall.

Il n'y eut pas de point à la 2e période mais 3 minutes après le début de la 3e Dahlstrom brisa l'égalité sur des passes de Allen et March et comptait son 3me but 18 secondes plus tard avec l'aide des mêmes équipiers.

Dill et Gauthier furent légèrement blessés durant la 1ère période et durent se retirer mais revinrent plus tard au jeu.

Composition des équipes:
CHICAGO: — Buts: Karakas; défenses: Seibert; et Wiebe; centre: Dahlstrom; avants: Allen et March. Subs.: Smith, Bentley, Cooper, Mosienko, Gottselig, Heyliger, Johnson.

Arbitre: Lampert. Juges des lignes: Steve Meuris et Joe Springer.

Première période
1—Rangers, Mahaffy 8.12
2—Chicago, Dahlstrom 12.42
3—Chicago, Smith 17.54
Punitions: Dill, Hextall, Cooper, Dahlstrom.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Dill, MacDonald, Cooper, Dahlstrom.

Troisième période
1—Chicago, Dahlstrom 3.33
2—Chicago, Dahlstrom 3.51
Punition: Johnson.

Le premier piano véritable fut construit en 1709.

Quelques savants estiment que la tortue est le plus intelligent des reptiles.

Le Canadien gagne encore contre Détroit

Détroit, 28. — Après avoir eu raison des Bruins de Boston à Montréal samedi soir, les Habitants de Dick Irvin sont venus en cette ville hier soir pour disputer la victoire aux Ailes Rouges de l'Adams et de nouveau les Montrealais ont affirmé leur supériorité sur leurs adversaires car ils obtinrent la victoire, leur trente et unième de la saison, par le compte de 5 à 1 pour s'assurer définitivement du championnat de la Ligue Nationale de Hockey.

Le Bleu Blanc Rouge a un record intact contre les Ailes Rouges cette saison car le Tricolore a gagné les cinq parties disputées depuis l'ouverture des séries et dans la métropole canadienne le Detroit n'a pu avoir raison des nouveaux champions du circuit Dutton.

Maurice Richard, qui avait compté deux points contre les Bruins à Montréal samedi soir, en a enregistré deux autres contre les Ailes Rouges hier pour être la vedette de la joute.

Bien que les Canadiens l'aient emporté par une bonne marge, Bill Durnan a été plus occupé que Connie Dion, ayant 20 lancers à bloquer contre 16 pour Dion.

Les Canadiens prirent les devants dès la première période alors que Maurice Richard compta le premier point avec l'aide de Toe Blake et Elmer Lach. Il se trouva posté aux pieds de Dion lorsque Blake lui donna une passe parfaite qu'il fit dévier dans les buts.

Butch Bouchard, qui devient lui-même un solide compte, porta le score à 2 à 0 en un peu plus de cinq minutes lorsqu'il déjoua Dion par un bel effort individuel durant une punition à Hal Jackson.

Les Ailes Rouges comptèrent leur unique point quatre minutes plus tard alors que Murray Armstrong prit Bill Durnan en défaut à la suite d'une magnifique série de passes avec Bill Quackenbush et Adam Brown, mais les Canadiens revinrent à la charge moins de cinq minutes avant la fin alors que Murphy Chamberlain compta à son tour sur des passes de Ray Gelfin et Phil Watson.

La rondelle venait à peine d'être mise au jeu pour la troisième période que Richard comptait son deuxième point. Il prit une passe de Toe Blake pour envoyer la rondelle dans les buts en cinq secondes. Fernand Majeau compléta le pointage pour le Tricolore en comptant le cinquième point de son club moins de sept minutes avant la fin sur une passe de Bob Filion.

Alignement des équipes:
CANADIEN: Buts: Durnan; défenses: Lamoureux et Bouchard; centre: Lach; ailes: Richard et Blake. Subs.: McMahon, Harmon, Gelfin, Chamberlain, Watson, Majeau, Filion.

DETROIT: — Buts: Dion; défenses: Quackenbush, Jackson; centre: Howe; ailes: Bruneteau, Liscombe, subs: Hollett, Simon, Brown, Carveth, Armstrong, Jennings, Smith.

Arbitres: Clancy, Young, McCabe.
Première période
1—Canadien: Richard 9.58
(Blake, Lach)
Pun: Lamoureux, Brown, McMahon, Grosbois.

Deuxième période
2—Canadien: Bouchard 5.15
3—Detroit: Armstrong 9.49
(Quackenbush, Brown)
4—Canadien: Chamberlain 15.09
(Gelfin, Watson)
Pun: Jackson, Bouchard, Majeau, Richard.

Troisième période
5—Canadien: Richard 0.05
(Blake)
6—Canadien: Majeau-Filion 13.18
Pun: Liscombe.

Les Commandos eurent l'avantage du commencement à la fin, ce n'est qu'à la 2e période que les Carabins prirent logiquement la rondelle dans les filets de Higginbottom.

Carr-Harris fut la vedette des vainqueurs en enregistrant deux buts et en obtenant une assistance, tandis que les autres buts des locaux furent obtenus par Shack, Albert Lemay, Séguin, Cheyne, Smith et Pratt. Pour l'Université de Montréal, les compteurs furent Courtreau et Lajoie.

Composition des équipes:
UNIVERSITÉ DE MONTREAL: But: Leclerc; défenses: Blanchard, Tapin; centre: Lajoie; ailes: Laframboise, Bédard; substitués: Ranger, Hébert, Hayes, Morin, Lauzon, Perron, Courteau, Dion, Robillard.

OTTAWA: Buts: Higginbottom; défenses: Pratt et Shack; centre: Nicholson; ailes: Séguin et Cheyne. Subs.: Sévigny, Allan, A. Lemay, T. Lemay, Smith, Coburn, Carr-Harris, Hergesheimer.

Arbitres: Perkins, Draper.
Première période
1—Ottawa: Shack 3.35
(Carr-Harris)
2—Ottawa: A. Lemay 13.14
(T. Lemay, Nicholson)
Pun: Courteau.

Deuxième période
3—Carabins: Courteau 2.49
(Bédard)
4—Ottawa: Séguin 3.25
(Cheyne, Smith)
5—Ottawa: Cheyne 5.53
(Smith, Séguin)
6—Ottawa: Carr-Harris 6.30
(Pratt, Hergesheimer)

Troisième période
7—Carabins: Lajoie 8.00
Aucune punition.
8—Ottawa: Smith-Cheyne 9.45
9—Ottawa: Pratt 19.00
(Hergesheimer, Shack)
10—Ottawa: Carr-Harris 19.15
(Pratt, Shack)
Pun: Ranger.

Le collège Saint-Ignace gagne le trophée Pelletier
Le cours de lettres du Collège Saint-Ignace se mesurait à ceux des collèges Brébeuf et Ste-Marie réunis. Le Collège Saint-Ignace a triomphé facilement de ses adversaires par le résultat de 5 à 1, s'assurant ainsi le splendide trophée Pelletier. Nos félicitations aux vainqueurs.

La famille moyenne américaine est de quatre personnes.

Le premier crâne du soi-disant homme de Néanderthal fut découvert en 1856 en Allemagne.

La population de l'Inde n'a que 11% de ruraux.

Les Commandos et les Québécois sont vainqueurs

Les As de Québec ont conservé leur record intact et se sont montrés invincibles dans la Ligue Senior hier après-midi, alors que les gars de la vieille Capitale ont eu raison des Royals de Frank Carlin par le compte de 7 à 4, dans la 1ère partie du programme double offert par le circuit du président George Slater. Les hommes de Bill Reay ont par ce fait enregistré leur 14e victoire sur autant de parties jouées. Dans la 2e partie à l'affiche hier, les Carabins prirent de nouveau la supériorité en battant les Commandos d'Ottawa, par le compte de 9 à 2, qui avaient été défaits la veille à Ottawa, par 8 à 2.

La première joute a été fort intéressante mais a surtout démontré la supériorité des As. Les Québécois prirent une avance de quatre points dans les deux premières périodes, mais le Royal fournit une magnifique rallonge au début de la 3e période, pour déjouer Lionel Bouvrette à quatre reprises et égaliser le score.

Ce fut alors que les As montrèrent toute leur puissance en revenant à la charge pour compter 3 points en moins de deux minutes pour s'assurer la victoire.

Dans la 2e joute, la défense des Carabins s'est montrée faible et ne donna pas beaucoup de support à Paul Leclerc, pendant que Trevor Higginbottom était bien protégé à l'autre bout de la glace et avait relativement peu de travail.

Composition des équipes:
QUEBEC: — Buts, Bouvrette; défenses, Stahan et Baldwin; centre, Robinson; ailes, Rossignol et Rozzini. Subs: Bergeron, Check, Reay, Tremblay, Gaudreault et Bruneteau.

ROYAUX: — Buts, McNeil; défenses, Despelteau et Laroche; centre: Meronek; ailes, Smart et Desroches; subs: Laforce, Carthy, Millar, Gignac, Stewart, Campeau, Paulsen et Connolly.

Arbitres: Carlier et Bennett.
Première période
1—Québec: Reay 19.40
Punitions: Stahan, Carthy.

Deuxième période
2—Québec: Bruneteau-Check 4.41
3—Québec: Rossignol 15.02
4—Québec: Stahan-Robinson 19.17
Punitions: Laroche, Bergeron.

Troisième période
5—Royaux: Campeau-Stewart 2.40
6—Royaux: Meronek-Millar 3.38
7—Royaux: Stewart-Gignac 10.35
8—Royaux: Carthy-Campeau 13.22
9—Québec: Gaudreault-Reay 13.41
10—Québec: Check-Robinson 14.36
11—Québec: Robinson-Baldwin 15.20

OTTAWA ET CARABINS
OTTAWA: — Buts, Higginbottom; défenses, Wilkinson et Pratt; centre, Séguin; ailes, Cheyne et Smith. Subs: A. Lemay, T. Lemay, Shack, Carr-Harris, Nicholson et Ailsby.

U. de M.: — Buts, Leclerc; défenses: Bouchard et Tapin; centre: Hayes; ailes, Courteau, Lauzon; Subs: Ranger, Hébert, Perron, Dion, Morin, Lajoie, Bédard, Laframboise.

Première période
Aucun point.
Punitions: Morin, Ailsby.

Deuxième période
1—Ottawa: Séguin-Smith 8.28
2—Ottawa: A. Lemay-Pratt 12.24
3—Ottawa: Nicholson 12.50
4—Ottawa: Cheyne-Smith 13.53
5—U. de M.: Morin-Dion-Perron 17.56
Punition: Blanchard.

Troisième période
6—U. de M.: Perron-Hayes 2.22
7—Ottawa: Nicholson-Wilkinson 4.41
8—Ottawa: Pratt-Smith 2.25
9—Ottawa: Smith-Nicholson 8.53
10—Ottawa: Carr-Harris-A. Lemay-Ailsby 12.55
11—Ottawa: A. Lemay-Nicholson-Carr-Harris 13.50
Punitions: Ranger, Tapin, Wilkinson.

Johnson gagne à Sainte-Marguerite
Ste-Marguerite, 28. Le jeune Pete Johnson, du club de ski Skigulls, a été bien en vedette lors du grand concours de Slalom tenu hier et le temps de 13.72 minute qu'il a réussi lui a donné la première place chez les juniors et les honneurs de toutes les classes en lice, car ce temps fut de beaucoup meilleur à celui réussi par Fernand Lessard qui l'emporta chez les seniors et dont le temps fut de 1.49.0 minute. Rhona Wurtele et sa sœur Rhoda décrochèrent les honneurs, chez les dames, avec le temps de 2.34.2 et 2.52.2 minutes.

Juniors
1—Pete Johnson, Skigulls 1.37.2
2—Johnny Stark, Skigulls 1.44.2
3—Porky Griffith, Ptarmigan 2.12.2
4—Bob Everson, McGill 2.51.1
5—J. Turner-Bone, Skigulls 2.15.4

Seniors
1—Fernand Lessard, St-Sauveur 1.49.0
2—Gault Gillespie, R.S.I. 1.56.4
3—J. Dennison, M.C.S. 2.05.1
4—Pierre Cochand, L.C.C.S.C. 2.16.1
5—L. Duval, Shawbridge 2.18.0

Dames
1—Rhona Wurtele, Penguins 2.34.2
2—Rhoda Wurtele, Penguins 2.52.2
3—Bernice Anderson, McGill 3.22.1
4—Joey Abbey, Penguins 3.25.2
5—Margaret Burden, McGill 3.26.3

La deuxième joute de la série
Les clubs Tremblay Machine Shop et Beauvilliers se rencontrèrent hier soir à l'arena de l'Académie Roussin, dans la 2e partie d'une série de 3 de 5 pour le championnat de la Ligue Amateur de l'Est. Le vainqueur de cette série rencontrera le vainqueur de la Ligue Laurentienne.

Vendredi soir dernier, le Tremblay Machine Shop s'assura les honneurs de la première partie par le score de 11 à 8. Paul Armand, Marcel Armand, Bobby Burr et Gérard Cormier furent les compteurs du Tremblay tandis que Lande fut le héros des vaincus avec un total de 5 buts comptés. Giguère compta aussi deux buts et Duval 1.

Les Eperviers ont triomphé des Torontois

Toronto, 28. — Les Eperviers de Chicago semblent être pratiquement assurés de se qualifier pour les séries éliminatoires de la Ligue Nationale de Hockey car en fin de Thompson ont mis deux victoires à leur crédit en triomphant samedi soir des Leafs de Toronto et en ayant l'avantage hier sur les Rangers de New-York. Par ces deux succès les gars de Chicago sont maintenant sur un pied d'égalité avec les Leafs de Happy Day pour la troisième place du circuit Dutton et ils ont une avance de six points sur les Bruins de Boston tout en ayant une partie de plus à jouer que les salariés d'Arthur Ross.

Samedi soir les Eperviers ont triomphé des représentants de la Ville-Reine par le compte de 3 à 2 et comme l'indiquait le résultat, la joute fut fort contestée.

La fameuse ligne des Eperviers formée de Clint Smith, Bill Mosienko et Doug Bentley s'est distinguée en obtenant des assistances sur les deux autres points de son club.

Les Eperviers prirent les devants en comptant l'unique point de la première période alors que Bill Mosienko déjoua Paul Bibeault moins de cinq minutes avant la fin de la période sur une passe de Clint Smith.

Les Eperviers conservèrent cet avantage jusqu'au milieu de la deuxième période alors que les Leafs fournirent un magnifique effort pour compter deux points en moins d'une minute. Wingy O'Neill se mit en évidence en comptant ces deux points, tous deux sur des passes de Babe Pratt pendant que Jackie McLean aidait aussi à compléter le deuxième.

Après que les Leafs eurent pris les devants ce fut au tour des Eperviers d'attaquer furieusement, mais la défense des Leafs tint avec courage et il semblait que les Leafs allaient remporter la victoire lorsqu'un peu plus de cinq minutes avant la fin, Clint Smith parvint à déjouer Paul Bibeault sur un magnifique effort individuel pour égaliser le score.

Il ne fallut pas la suite que 34 secondes aux Eperviers pour passer en avant lorsque Doug Bentley compta à son tour sur des passes de Clint Smith et Bill Mosienko.

Il restait alors quatre minutes et demie à jouer et les Leafs baillèrent alors avec cacharnement, mais bien que la rondelle ait été presque continuellement dans le territoire des Eperviers, les Leafs furent impuissants à déjouer le grand Mike Karakas.

Alignement des équipes:
TORONTO: — Buts: Bibeault; défenses: Pratt et R. Hamilton; centre: McLean; ailes: J. Hamilton et O'Neill; subs: Poile, Bodan, Carr, Kennedy, Davidson, Morris et Boothman.

CHICAGO: — Buts: Karakas; défenses: Wiebe et Seibert; centre: Smith; ailes: Bentley et Mosienko; subs: Allen, Cooper, Heyliger, Dahlstrom, Gottselig, Johnson et March.

Arbitres: Norm Lampert, Jim Primeau, Eddie Mepharm.
Première période
1—Chicago: Mosienko 15.15
Punitions: R. Hamilton, Mosienko, Pratt.

Deuxième période
2—Toronto: O'Neill (Pratt) 9.30
3—Toronto: O'Neill (Pratt et McLean) 10.20
Punitions: March, McLean, Bentley.

Troisième période
4—Chicago: Smith 14.50
5—Chicago: Bentley 15.25
(Smith et Mosienko) 15.25
Punition: C. Hamilton.

LE HOCKEY

SAMEDI:
LIGUE NATIONALE
Canadien 10, Boston 2.
Chicago 2, Toronto 2.
LIGUE AMERICAINE
Cleveland 3, Hershey 0.
Buffalo 3, Pittsburgh 3.
LIGUE SENIOR
Ottawa 4, de M. 2.
HIER SOIR:
LIGUE NATIONALE
Canadien 5, Detroit 1.
Chicago 4, Rangers 2.
LIGUE AMERICAINE
Buffalo 4, Hershey 1.
Indianapolis 3, Pittsburgh 3.
Cleveland 4, Providence 3.
LIGUE SENIOR
Québec 7, Royal 4.
Ottawa 9, U. de M. 2.
LIGUE MONTREAL
Cyclones 3, Valleyfield 2 — Cyclones mènent, une joute à 0, série 4 de 7.
CE SOIR:
LIGUE DE LA DEFENSE NATIONALE
Marine & C.A.R.C.
Armée & McGill.

CLASSEMENT DES EQUIPES
LIGUE NATIONALE
J. G. P. N. P. C. Pts
Canadien 42 31 4 7 129 88 69
Detroit 41 29 2 6 170 141 46
Toronto 43 19 20 4 178 152 42
Chicago 41 18 18 4 149 156 42
Boston 41 16 21 4 177 206 36
Rangers 42 6 33 3 137 256 15
LIGUE AMERICAINE
section est
J. G. P. N. P. C. Pts
Hershey 47 26 15 6 155 122 58
Buffalo 47 22 13 12 155 197 56
Providence 46 9 22 6 110 194 23
section ouest
J. G. P. N. P. C. Pts
Cleveland 46 31 9 6 190 130 68
Indianapolis 46 15 15 10 128 131 45
Pittsburgh 49 11 29 4 130 167 31
LIGUE SENIOR
J. G. P. N. P. C. Pts
Québec 14 14 0 0 102 37 28
Royal 11 6 4 1 62 55 19
Ligue 15 5 9 1 61 70 11
U. de M. 14 1 13 0 39 102 12
LIGUE DEFENSE NATIONALE
J. G. P. N. P. C. Pts
Aviation 13 8 2 3 59 35 19
Marine 13 6 6 1 53 51 13
Armée 13 4 5 4 59 58 12
McGill 13 3 8 2 46 69 8

Semi-finale de la Ligue Dépression
Les Hobos et les Sages de Laval se feront la lutte en semi-finale, ce soir à l'arena St-Laurent, dans une seule joute dite "sudden-death", le gagnant de cette joute aura droit de participer à la finale contre les Grads lors du Festival de la Victoire.

re de la Ligue Dépression qui aura lieu lundi prochain le 6 mars.
Les partisans de la Ligue Dépression sont assurés d'assister à une joute contestée, car les deux adversaires sont les plus grands rivaux de la Ligue. Durant la saison régulière, les Sages ont eu un avantage marqué, gagnant trois joutes sur quatre, l'autre joute étant nulle. Sur la défensive, les Sages ont le meilleur avec les Bélanger, les LeCavellier, les McCaughan et les Laverdure. Les Hobos ont le meilleur à l'offensive avec les Trahan, les Laviolette et les Dussault.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES COMPTABLES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon C.A.
Comptables agréés Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST RUE CRAIG
Tél. Harbour 5990

AVOCATS

Alfred Tourigny, C.R.
AVOCAT
266 ouest, rue Saint-Jacques
HA. 6205
Bureau à Magog.

Hurtubise & Hurtubise

Laon-A Hurtubise O.P.A.
Gérard Hurtubise O.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: Harbour 1553

ANATOLE VANIER C.R. GUY VANIER C.R.

VANIER & VANIER
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

LUCIEN-D. VIAU, C.A.

COMPTABLE AGREE
4643 avenue Verdun, VERDUN
YOK 0642

BREVETS D'INVENTIONS

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
10\$ d'invention
écrits par
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

MA. 1339 Dom. CL. 5723

Lucien VIAU, C. B. A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialité: Impôt sur le revenu
57, St-Jacques ouest - Montréal

MARQUES DE COMMERCE

Protégés en tous pays
Demandes et manuel traitant des
Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
761, Ste-Catherine ouest, Montréal

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies générales endocrinologiques,
urinaires, digestives, circulatoires,
respiratoires.
P'ronenac 5252 816 Sherbrooke est

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré C.A. Maurice Samson C.A.
A.-B. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A.
H. H. Kallit C.A. Léon Orlé C.A.
Gérard Marceau C.A. Paul-E. Trudel C.A.
Lucien-P. Bélair C.A. Lionel Roussin C.A.
Jacques Ankers C.A. O.-P. Jaffery C.A.
Dollard Huot C.A. Albert Garneau C.A.
Raymond Fortier C.A. Jean Lacroix C.A.
Guy Bernard C.A. Percy Aisner C.A.
H. Bourquin C.A. J.-Paul Talbot C.A.
Marc Ankers C.A. Boice Roy C.A.
Montréal Québec Rouyn

OPTOMETRISTES OPTICIENS

Examen des yeux Réparation de lunetterie
Service postal.
Léo-Paul TROTTIER, o.d.
OP. OPTOMETRISTE et OPTICIEN
MANUFACTURIER
1658 est. av. Mont-Royal - FR. 1653

CARON & CARON

Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A. L.S.C. O.A.
Henri Caron B.A. L.L.L. L.S.C. O.A.
89, rue St-Jacques MONTREAL
Harbour 3635
159, rue Alexandre TROIS-RIVIERES

ASSURANCES

CHICAGO: — Buts: Karakas; défenses: Wiebe et Seibert; centre: Smith; ailes: Bentley et Mosienko; subs: Allen, Cooper, Heyliger, Dahlstrom, Gottselig, Johnson et March.

Arbitres: Norm Lampert, Jim Primeau, Eddie Mepharm.
Première période
1—Chicago: Mosienko 15.15
Punitions: R. Hamilton, Mosienko, Pratt.

Deuxième période
2—Toronto: O'Neill (Pratt) 9.30
3—Toronto: O'Neill (Pratt et McLean) 10.20
Punitions: March, McLean, Bentley.

Troisième période
4—Chicago: Smith 14.50
5—Chicago: Bentley 15.25
(Smith et Mosienko) 15.25
Punition: C. Hamilton.

LE HOCKEY

SAMEDI:
LIGUE NATIONALE
Canadien 10, Boston 2.
Chicago 2, Toronto 2.
L

Faits divers

Trois morts en fin de semaine

Plusieurs incendies — Affaires de Cour —
125 arrestations dans des raids

Un homme a perdu la vie, au cours d'un incendie qui a détruit le 5e étage de l'hôtel Lotus, 2033 rue McGill-College. Il y avait apparemment très peu de personnes dans l'immeuble au moment de l'incendie.

La victime est M. Paul Versailles, âgé de 44 ans, domicilié à 4158 rue St-Hubert. Le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue sous la présidence du coronar du district de Montréal, M. Richard Duckett.

L'alerte a été donnée hier matin, vers 11 h. 56. Les flammes ont pris naissance dans un salon double au dernier étage de la bâtisse, et faisaient rage à l'arrivée des pompiers. La découverte du corps de M. Versailles a été faite par le chef de district Deveau. La victime gisait sur le parquet de la chambre. On croit que M. Versailles a été asphyxié d'abord par la fumée, en essayant de se sauver, et qu'il se serait effondré ensuite près de la fenêtre, où il aurait été brûlé vif.

Tué par un tramway

Un garçonnet de 4 ans, Gaston Bérubé, 1415 rue Plessis, a perdu la vie samedi matin, dans un accident de la rue. En traversant la chaussée vers le sud, à l'angle des rues Plessis et St-Catherine, il fut heurté par un tramway qui filait vers l'est. Le garde-moteur arrêta après l'accident, et la victime a été transportée à l'hôpital Ste-Justine. Les médecins ont tenté vainement de lui sauver la vie. Le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue par le coronar.

Mécanicien tué

et chauffeur blessé

M. William Eccles, mécanicien, âgé de 59 ans, 1419 rue Champlain, a perdu la vie, et le chauffeur, M. Wilfrid Houle, 3468 rue Joseph, à Verdun, a été blessé samedi, quand un convoi de voyageurs du Canadien National est venu en collision avec les wagons déraillés d'un convoi de marchandises, à Cardinal, Ont. M. Houle n'est pas gravement blessé.

Aucun voyageur n'a été blessé, à l'exception de deux blessures qui ont reçu de légères blessures. Plusieurs médecins et gardes-malades de Brockville ont été dépêchés sur les lieux de l'accident.

Magasin endommagé

Un incendie d'origine inconnue a détruit le sous-sol et une partie du rez-de-chaussée de la ferronnerie de M. Lamarre, 801 à 809, chemin Hibernia. Une épaisse fumée et une chaleur étouffante, causées par la présence d'une grande quantité de peinture, ont rendu le travail des pompiers difficile.

Autre incendie

Un autre incendie s'est déclaré samedi dans le sous-sol de l'édifice Shaughnessy, 407, rue McGill. A l'arrivée des pompiers, les flammes montaient par les escaliers et les ouvertures jusqu'au quatrième étage de la structure qui en compte six.

Une jeune femme de trente ans, a été secourue par les pompiers, et une vingtaine d'autres ont dû utiliser une échelle de sauvetage pour se sauver. Les dommages sont évalués à environ 8600.

Ils voient la mort de près

Trois adolescents ont vu la mort de près samedi après-midi, à Montréal-Nord. Il s'agit de Jean Primeau, 14 ans, 11767 rue Hénault, Marcel Hénault, 14 ans, 11549 rue Pigeon, et Johnny Catalano, 13 ans, 11462 rue Pigeon. Les jeunes gens s'étaient aventurés sur la glace de la rivière des Prairies, dans le voisinage du boulevard Pie IX. La glace ayant cédé sous leurs pas, ils n'ont eu la vie sauve que grâce à l'intervention de deux citoyens et d'un policier. Le sauvetage a été effectué par MM. E. Malley et Jean Rivard, domiciliés à 4277 et 4251 boulevard Gouin est, et l'agent Roméo Gosselin, de la police de Montréal-Nord.

Femme attaquée sur la rue

Mlle Esther Livingston, âgée de 21 ans, 2344, avenue Bon Air, a été attaquée à l'angle des rues des Ecoles et Jean-Talon, de bonne heure hier matin, par un étrange individu. La victime a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, après avoir été frappée à la figure et aux jambes.

L'assaillant a ignoré le contenu du sac-à-main de Mlle Livingston, que celle-ci lui présentait, croyant qu'il s'agissait d'un vol. L'inconnu a pris la fuite à l'approche des citoyens, venus au secours de la victime.

Personnes asphyxiées

Quatre personnes ont été incommodées par l'oxyde de carbone qui se dégageait d'un poêle chauffé au charbon, dans un accident survenu de bonne heure hier matin. Les victimes sont Mme Louise Beaulieu, ses deux fils, Marcel et René, et une jeune pensionnaire âgée de 17 ans, Mlle Denise Bergeron. Seule Mlle Bergeron a dû être transportée à l'hôpital Notre-Dame, par mesure de précaution, après que la brigade

de secours de la *Montreal Light, Heat & Power* ont ramené la victime.

125 arrestations

Quelque 125 personnes ont été arrêtées en fin de semaine, par la police de la commission des liqueurs, au cours de raids effectués dans les débits de boissons, situés dans le voisinage des rues Metcalfe, Stanley, Dorchester et Sherbrooke.

La moitié des hommes arrêtés sont des militaires. Un homme de 33 ans, qui dit se nommer Gérard Perron, sans domicile connu, s'est vu refuser tout cautionnement, en attendant sa comparution en correctionnelle, sous l'accusation d'avoir vendu sans permis des boissons alcooliques. Toutes les autres personnes ont été relâchées après avoir fourni le cautionnement requis dans les circonstances.

Collisions de tramways

Personne n'a été blessé mais la circulation a été interrompue environ 15 minutes, hier soir, lorsque deux tramways du circuit Sainte-Catherine sont venus en collision à l'intersection de la rue Saint-Denis.

Les deux véhicules voyageaient en sens opposé et, à l'intersection de la rue mentionnée, la voiture filant vers l'est aurait frappé l'autre, apparemment à cause d'une voie ovette.

Mauvais état des rues

La police rapporte un grand nombre d'accidents légers, et un nombre supérieur d'automobiles qui ont été remorquées, à la suite du mauvais état des rues, qu'une pluie fine a légèrement arrosées pendant tout l'après-midi hier.

C'est sur le pont Jacques-Cartier qu'on a enregistré le plus grand nombre de dérapages. Ces légers accidents et l'impossibilité pour d'autres d'avancer, a considérablement retardé la circulation.

Nouveau règlement pour les pâtisseries

Si le conseil municipal, à la séance qui le réunira le mercredi 3 mars, approuve un projet de règlement que le conseiller Harry Kolber s'est, avec l'aide de hauts fonctionnaires municipaux, chargé de préparer, tous les établissements vendant exclusivement des pâtisseries, devront bientôt fermer leurs portes à 7 h. le soir, tous les jours de la semaine, et les dimanches et jours de fête.

Il est bien entendu que les restaurants et autres établissements de commerce qui détaillent un peu de pâtisserie ne seront nullement dérangés par le nouveau règlement qui ne vise à rien d'autre que d'accorder à toute une classe de travailleurs, dont on a beaucoup abusé, en les obligeant à travailler des heures très longues, 7 jours par semaine, des conditions de travail un peu plus raisonnables.

M. Kolber espère bien que ses collègues n'hésiteront pas à l'appuyer.

Aux comparutions

— Joseph-Arthur Goupil, âgé de 45 ans, 325 est, rue Dorchester, a comparu samedi matin devant le juge René Thérèse, sous l'accusation d'avoir volé des pièces d'étoffe, pour une valeur de \$10,000, propriété du gouvernement fédéral. Un cautionnement de \$950 a été exigé, et son procès a été fixé au 7 mars prochain.

— Gérard Généreux, âgé de 20 ans, devra subir son procès le 2 mars sous une accusation de voies de fait. Le tribunal a fixé un cautionnement de \$200.

— Adolphe Guérin, 1116 rue Ste-Elisabeth, a été accusé d'avoir causé dans un hôtel, des dégâts évalués à \$500. Procès le 3 mars.

Perte de six aviateurs

Winnipeg, 28 (C.P.). — Le centre d'entraînement no 2 du C. A. R. C. annonce la mort de six aviateurs. Ils ont péri dans la collision de 2 avions de l'école de bombardiers et mitrailleurs no 7, à Paulson, Manitoba. Les parents des victimes ont été avertis. Leurs noms seront publiés plus tard.

Désastreux incendie dans une boulangerie

Napanee, Ont., 28 (C.P.). — Un incendie a détruit de bonne heure hier matin la boulangerie Francis Bread Company ainsi que plusieurs magasins de la place du marché avoisinante. Les dommages sont évalués à \$100,000. Huit familles ont été laissées sans abri. La boulangerie incendiée fournissait du pain à quelques camps militaires des environs, en plus d'alimenter une nombreuse clientèle. C'était la seule de la région. Les flammes ont fait rage pendant huit heures avant d'être maîtrisées par les pompiers de l'endroit aidés de ceux de Belleville.

Prisonnier allemand évadé

Toronto, 28 (C.P.). — La police municipale annonce qu'elle a été avisée de l'évasion d'un marin allemand du nom de Horst Kordass, d'un camp d'internement de l'Ontario, Kordass, de la marine marchande allemande, pèse 159 livres, a les cheveux bruns et les yeux bleus. Il parle un peu l'anglais et l'on présume qu'il porte des vêtements civils.

Le pont des chutes

Niagara a été fermé

Niagara Falls, N.Y., 28 (A.P.). — La circulation a été ouverte aujourd'hui sur les deux ponts internationaux des chutes. Les ponts avaient été fermés au public, à la suite d'une querelle, concernant une rémunération plus élevée, aux douaniers qui travaillent le diman-

Les conférences

Le haut-commissaire d'Afrique du Sud rappelle que son père a tué des Canadiens — Conférences de M. Adrien Genest sur le problème de la circulation dans les rues de Montréal — Le péril vénérien est à la hausse à Terre-Neuve, dit le Dr James McGrath — Le lieutenant R.-F. Titus parle de l'importance de la formation navale pour le scout

M. D. de Waal Meyer

"Il y a quarante-cinq ans mon père faisait de son mieux pour tuer ses compatriotes, qui, eux, faisaient leur possible pour le tuer", déclara samedi soir M. D. de Waal Meyer, haut commissaire d'Afrique du sud au Canada, qui était l'invité de l'Association des vétérans de la guerre sud-africaine. "Mais les années qui ont suivi ont amené un changement de mentalité et c'est pourquoi le fils de mon père se sent tellement chez lui ici."

Après avoir rendu hommage aux Canadiens, qui l'ont accueilli très cordialement, le conférencier parla des préparatifs d'après-guerre en Afrique du sud et il dit que pas un soldat ne sera démobilisé dans ce Dominion avant qu'on ne lui ait trouvé du travail. Pour éviter, dit-il, que des employeurs peu scrupuleux n'embauchent des vétérans pour quelques semaines et ne les renvoient ensuite comme "inaptes", on adopte actuellement des lois spécifiques que les employeurs devront s'engager à garder ces hommes pendant six mois au moins.

Un autre facteur qui milite en faveur des soldats, dit M. Meyer, c'est que l'on emploie actuellement en Afrique du sud 70,000 prisonniers allemands à des travaux agricoles et d'irrigation. Cela permettra à un grand nombre de Sud-Africains de prendre possession de terres en très bon état après la guerre.

Reprenant une phrase du général Smuts, le conférencier dit que l'on ne doit pas se payer de mots et négliger de préparer l'après-guerre sous prétexte que l'on vivra dans un "monde nouveau".

"Fondamentalement le monde n'a pas besoin d'un ordre nouveau ou d'une organisation nouvelle, dit-il, il ne lui faut que l'application courageuse et honnête des principes chrétiens.

Dans un autre ordre d'idées le conférencier dit que si l'on veut que la paix soit un succès il faut songer dès maintenant à libérer tous les peuples, pas seulement les alliés, mais aussi les Allemands, les Italiens et les Japonais.

Sir W. Glasgow

Sir William Glasgow, haut commissaire d'Australie, était présent au même dîner et, à titre de vétéran de la guerre du Transvaal et de la première grande guerre, il a félicité les vétérans membres de l'association de leur travail de guerre.

Il dit aussi que les Canadiens ont pris une expérience profitable dans la guerre des Boers et que cette expérience leur a été fort utile dans la première grande guerre et dans la guerre actuelle.

M. Adrien Genest

Le problème de la circulation dans les rues de Montréal a fait le sujet d'une intéressante causerie de M. Adrien Genest, i.e., à l'Ecole Polytechnique, ces jours derniers.

M. Adrien Genest, ingénieur à l'emploi de la ville, a déclaré que les systèmes de lumières, aux intersections très fréquentées, ont un symbole d'inefficacité. Il a précisé que les lumières réduisent des deux tiers la capacité d'une intersection et que leur bon fonctionnement coûte cher.

M. Genest a dit aussi que pour faire disparaître la congestion dans nos rues et pour réduire à un minimum le nombre des accidents, il n'y a qu'à chercher à appliquer partout le principe du "chemin libre", lequel permettra une vitesse d'écoulement de 40 à 45 milles à l'heure, comme la chose a été prouvée ailleurs.

Revenant au problème des intersections, il a en particulier parlé du système "GL" dont il a dit qu'il est bien supérieur à tous les autres systèmes d'intersections connus à date et qu'il serait facile, par étapes, à Montréal. En l'adoptant, à son avis, il deviendrait possible, tout en améliorant partout la circulation, d'éviter l'emploi des systèmes de lumières.

M. Genest a enfin fortement recommandé l'établissement à Montréal d'un service bien organisé et permanent de statistiques de la circulation.

Dr James McGrath

Le péril vénérien menace actuellement Terre-Neuve et il prait que quelque temps, déclarait dernièrement au St. John's Rotary Club, le Dr James McGrath, directeur du service de contrôle des maladies vénériennes dans cette île.

L'aspect le plus triste du problème, dit le conférencier, c'est que l'on découvre des cas dans des districts jusqu'à ce jour libres de toute infection et cette extension du mal aux endroits reculés de l'île est un grave danger, car le contrôle est très difficile aux "avant-postes". En général, le taux des maladies vénériennes a augmenté

che. La fermeture avait été mise en force à minuit samedi soir, les autorités ayant négligé de faire qu'elles paieraient le temps supplémentaire aux différents inspecteurs.

Trois bagnards capturés

Greenwood, Miss., 28 (A.P.). — 3 bandits qui s'étaient échappés de la prison de San Quentin et qui détenaient prisonnière une jeune fille de 17 ans, ont été repris hier soir, après une chasse à l'homme Greenwood.

La jeune fille, Arlene McKnight, âgée de 17 ans, avait été enlevée à la demeure de ses parents, après que les bandits eurent blessé son père, qui a été transporté à l'hôpital. Elle a été trouvée saine et sauve, à une plantation près de Belzoni, Miss.

à cause des conditions de guerre, dit le docteur, ajoutant qu'il serait toutefois injuste de jeter tout le blâme sur les soldats qui font un séjour à Terre-Neuve. Ces hommes sont étroitement surveillés et tout symptôme de maladie donne lieu à un traitement adéquat.

"Après enquête, dit M. McGrath, j'affirme que la majorité des maladies vénériennes à Terre-Neuve proviennent, non pas des prostituées, mais des soi-disant jeunes filles "pures", qui ne sont pas connues de la police.

Le conférencier ajouta qu'il ne pouvait donner de statistiques précises sur les maladies vénériennes à Terre-Neuve. Il s'est contenté d'affirmer que l'on avait remarqué une augmentation notable dans le nombre des malades, tant à la ville qu'à la campagne.

Le lieutenant R. R. Titus

La formation navale du scout, comme toute formation scout, est essentiellement aux jeunes garçons qui font partie de ce mouvement, selon le lieutenant R.-F. Titus, du H. M. C. S. Donnacopa, qui assistait samedi à la remise d'un drapeau au Verdun Optimists Sea Scouts, à l'école Bannantyne, à Verdun.

Représentant le commandeur M.-R. Campbell, officier commandant des forces navales de la région de Montréal, le lieutenant Titus déclara que l'entraînement naval donne aux jeunes de la confiance en eux-mêmes et que cela est nécessaire pour qu'ils deviennent de vrais citoyens.

M. Ted Pierce, président de l'Optimist International, et membre très influent du mouvement scout à Los Angeles, était présent à la fête de samedi, félicita les scouts de leur beau travail.

L'actualité

(Suite de la 1ère page)

huit pieds et plus. Nommé également "tigre de la mer", ce carnivore fond sur sa proie et s'en prend même à des poissons beaucoup plus considérables que lui. Il est arrivé fréquemment qu'il se soit attaqué à l'homme et les naturels des Antilles le craignent encore plus que le requin. Ce vorace pullule en Atlantique équatorial. Si sa chair est généralement comestible, par contre, à certaines époques, elle devient vénéneuse.

Le barracuda est le carnassier-piège des eaux tropicales, selon M. Louis L. Moubay, directeur de l'aquarium de Miami en 1922. D'une rapidité étonnante, sans hésiter, il s'élance à première vue, dardé comme l'éclair tout ce qui apparaît à ses yeux. S'il décide de voyager, il se déplace lentement et paresseusement, vivant surtout caché sous des épaues, ou blotti à l'ombre des récifs, en quoi il imite un peu le sous-marin embusqué attendant le premier passant.

Pris à la ligne et au dévidoir, ce poisson est un rude combattant. Ses dents d'apparence sinistre et tranchantes et sa puissante mâchoire en font un ennemi formidable. Ce monstre marin s'attaque également à son congénère et à tout venant, quelle que soit sa grosseur, et d'un bond il peut déchirer ou séparer le corps d'un poisson de dimensions appréciables; les pêcheurs de la mer des Caraïbes l'ont maintes fois constaté en remontant dans leurs embarcations des captures déchiquetées par ce poisson redoutable.

MATHURIN

Bloc-notes

(Suite de la 1ère page)

Arbitrage ou funérailles

M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, a eu un mot cruel sur l'attitude de certains comités d'arbitrage dans les différends ouvriers, lorsqu'il a déclaré qu'en l'espèce lesdits comités équivalent souvent à des funérailles.

M. Raynault a touché à un des points névralgiques du malaise ouvrier. Déjà, dans le domaine politique nos gouvernements ont déconsidéré auprès de l'opinion publique le régime des commissions d'études. On sait comment se déroule la comédie. Dès que le gouvernement se sent coincé par les réclamations montantes des électeurs, il recourt aussitôt à une "commission d'étude". On attend six mois pour la créer, quatre autres pour y nommer les commissaires et ceux-ci, au bout de deux ans ou plus présentent un rapport aussi vague que peu compromettant sur lequel les politiciens discutent passionnément quelques années de plus.

Les électeurs croient de moins en moins aux commissions d'études, car ils y voient une porte d'évasion commode aux politiciens embarrasés.

On ne peut que déplorer ce galvaudage d'une excellente pratique d'administration. Si les hommes politiques doivent avoir le courage de leur pensée et de leurs convictions, par contre il est sage de recourir aux lumières de personnes qu'une compétence désigne plus particulièrement pour tel ou tel problème. On obtiendrait ainsi une législation plus ordonnée et efficace.

Mais le danger est encore plus grave lorsqu'il s'agit de questions ouvrières. L'arbitrage est tout de même le seul et unique moyen d'obtenir un modus vivendi tolérable dans l'éternel conflit du capital et du travail, car il permet à chaque partie d'exposer ouvertement ses griefs dans leur entier. Il offre ainsi la garantie d'un maximum de justice pour les intéres-

sés avec un minimum d'ennuis pour la communauté.

Si l'on finit par convaincre l'ouvrier que l'on emploie l'arbitrage uniquement comme moyen dilatoire, il refusera désormais la négociation pour s'en tenir à la guerre économique. La répercussion sera encore plus profonde dans le domaine social, du jour où il perdra confiance dans la droiture des institutions et des hommes publics.

Alexis GAGNON

28-11-44

"Placotages" québécois

(suite de la première page)

Si la curiosité nous pousse à un pointage, nous découvrirons sans peine que l'Assemblée législative est plutôt jeune; la moyenne d'âge de ses membres est de 50 années; on compte notamment au nombre de ces cinquantenaires les deux chefs: MM. Godbout et Duplessis. Les plus "anciens" ne dépassent pas le cap, ou le détroit, des septuagénaires.

Les racontars québécois qui s'accréditent de plus en plus répandent la nouvelle de la nomination de M. Bouchard au Sénat, en compagnie de M. Armand Dufresne, de Montréal, et de M. J.-A. Lesage, gérant de la Commission des liqueurs à Québec et ex-organisateur de la faction libérale.

MM. Perrier et Rochette accepteraient la magistrature. Le ministre du Travail, notamment, n'a pas paru au Parlement depuis le début de la session; le secrétaire provincial s'est chargé de le suppléer dans la défense des bills 2 et 3 et n'a pas été inférieur à sa réputation.

Le secrétaire provincial songerait, lui aussi, à une retraite politique; il choisirait une judicature; même s'il ne rompt pas avec la politique, il ne briguera plus les suffrages dans sa circonscription de Terrebonne où il succéderait à M. Athanase David à la suite de l'élection complémentaire de novembre 1940; son principal antagoniste fut M. J.-L. Blanchard, porte-couleur de l'Union nationale; la bataille fut serrée.

M. Drouin chez les "cardinistes"?

M. Drouin, ministre de M. Duplessis, plus collègue de M. Godbout dans le conseil exécutif, opterait pour le domaine de la politique fédérale où il porterait la guerre dans son fief de Québec-Est contre nul autre que le ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent. M. Drouin aspirerait à faire partie de l'équipe dissidente de M. Cardin.

En présomption de la partance de MM. Perrier, Drouin, Rochette et Bouchard, les politiciens leur désignent des remplaçants, il va sans dire.

M. Valmore Bienvenue assumerait le portefeuille du Travail cédé par M. Rochette; M. Perrault Casgrain, présentement sans ministère, recueillerait la succession du député de Bellechasse, à la Chasse et aux Pêcheries.

Il resterait à pourvoir à l'un des plus lourds services administratifs de la province, celui de la Voirie. On mentionne à cet effet un nouvel arrivant dans le ministère, M. Georges Dansereau, présentement titulaire des Travaux publics. M. Bouchard détenait, à l'avènement du gouvernement Godbout, les portefeuilles des Travaux publics et de la Voirie; il a jeté du lest et M. Dansereau, au dernier remaniement, a reçu l'attribution des Travaux publics.

Pourtant, le grand ministère de la Colonisation reste veuf d'un ministre exclusivement attaché à cette fonction, depuis la mort de M. Cléophas Bastien. M. Godbout s'est chargé de l'intérieur des colonies et cumule cette charge avec celle de l'Agriculture et la direction générale du gouvernement. Lourde tâche.

Les noms des légataires possibles à la succession de M. Bastien ne font pas défaut. On avait naguère parlé de M. Cyrille Dumaine, qui reste toujours ministériel. Il est aussi question de M. Fernand Choquette, député de Montmagny.

Dans ce rajustement ministériel, il faut tenir compte des représentations régionales: Québec et Montréal et leurs territoires environnants veulent, les uns et les autres, obtenir un nombre équitable de ministres.

D'ailleurs remaniements de cabinets échauffent une combinaison différente et amènent dans les conseils de M. Godbout des éléments pris en dehors de la Chambre; du sang neuf — des "donneurs de sang" politique nouveau — en vue de la "clinique" électorale imminente.

Et de leur côté, les oppositionnistes de l'Union nationale, escomptant un retour au pouvoir qu'ils estiment assuré, partagent déjà les dépouilles du ministère Godbout et disséminent leurs ministères.

Voilà autant de suppositions, de présomptions et de supputations qui défraient, ce samedi après-midi, la chronique québécoise, font aller les langues et agitent les imaginations des oisifs et des parlementaires, auxquelles prêtent l'oreille les chercheurs professionnels de la nouvelle.

Louis ROBILLARD

Une campagne contre les maladies vénériennes

C'est une initiative de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal — Appui du ministère provincial de la santé — MM. Raynault et Groulx patrons d'honneur — MM. Jacques Saucier et Pierre Laporte organisateurs

La Chambre de commerce des jeunes tiendra une grande campagne de prévention contre les maladies vénériennes, du 20 au 25 mars inclusivement, à Montréal. Répondant aux désirs des autorités religieuses de la métropole et à la demande des gouvernements fédéral, provincial et municipal, le

OUVERTS DE 10 à 6:30 SAMEDI COMPRIS.

DUPUIS

Soldes

95 vestons

séries désassorties pour garçons de 6 à 10 ans.

UN SEUL BAS PRIX

1.98



TRES SPECIAL MARDI

Profitez de l'offre qui se présente en temps opportun... Ce sont des modèles de 3.95 dans ce groupe. Ces vestons en TWEED DE LAINE sont pratiques en toute saison.

Brun, bleu, gris à fantaisies dans la texture du tweed. Modèle droit, bien doublé. Coupe soignée.

CHACQUE VENTE SERA FINALE

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

GUERRE OU PAIX

... il faut donner généreusement à la

FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE

canadiennes-françaises

Objectif : \$612,000

Encore trois jours pour faire parvenir votre obole... HÂTEZ-VOUS...

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUCAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

conseil de la Chambre de commerce des jeunes a formé un comité de prévention contre les maladies vénériennes et c'est ce comité qui aura charge de la campagne.

Le gouvernement provincial, par l'intermédiaire du ministère de la Santé et du Bien-Être social, a accepté le principe de la campagne, dont les patrons d'honneur sont M. Henri Groulx, ministre de la Santé, et le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault. A sa dernière réunion régulière, le conseil de la Chambre de commerce des jeunes a fait les nominations suivantes, relativement à cette campagne anti-vénérienne: M. Jacques-R. Saucier, président; Pierre Laporte, vice-président et publiciste. Ces deux membres du comité se sont immédiatement mis à l'oeuvre et ont nommé un secrétaire, chargé de la correspondance et de l'organisation générale des manifestations qui auront lieu dans tout Montréal pendant la campagne proprement dite.

Cette campagne anti-vénérienne n'est pas une innovation au Canada. En juin dernier, à Niagara Falls, les délégués au congrès de la Canadian Junior Chamber of Commerce émettaient le vœu que cet organisme entreprenne une campagne nationale contre les maladies vénériennes, dont les méfaits, disait-on, s'aggravaient sans cesse.

La résolution fut adoptée et Vancouver fut la première ville à faire campagne. En dépit de très nombreuses difficultés le succès fut immense et le mouvement se répandit comme une traînée de poudre à travers tout le Canada. Depuis, 42 autres villes sont venues se joindre à Vancouver, et Montréal est la 44e ville à faire cette campagne.

La campagne qu'entreprend la Chambre de commerce des jeunes aura un caractère absolument éducatif. Des conférenciers, des spécialistes, des éducateurs porteront la parole à la radio, et dans des assemblées publiques pour rappeler aux gens qu'ils doivent protéger leur santé et celle de leurs compatriotes en évitant de contracter une maladie vénérienne.

La campagne comportera aussi un aspect moral et S. Ex. Mgr Joseph Charbonneau a promis que tous les curés de Montréal parleraient de la chose dans les églises paroissiales.

Tous les moyens de propagande seront mis à la disposition de la Chambre de commerce des jeunes pour l'aider à faire de sa campagne un succès. Les journaux, la radio, et le gouvernement provincial ont

Bref de prohibition en Cour supérieure

Le bref de prohibition signifié samedi à M. Léon Casgrain, procureur général de la province, au nom des huit personnes arrêtées en marge de la grève des tramways de Montréal, sera jugé au mérite en Cour supérieure le 7 mars prochain. Ce bref allègue que la législation ouvrière provinciale adoptée au début de la présente session provinciale est inconstitutionnelle et ultra vires, parce que ce domaine relève du gouvernement fédéral.

MENUISERIE

FERNAND DRAPEAU

933 est, rue Rachel - FR. 3607

Spécialité : Meubles sur commande

EBENISTERIE

ENTENDRE CLAIEMENT